




ADOLPHE JOANNE

# GÉOGRAPHIE

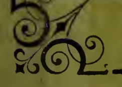
DES

# ALPES-MARITIMES

15 gravures et une carte



HACHETTE ET Cie





Geographie, histoire, statistique et archéologie des 89 départements de la France

# GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DES

# ALPES-MARITIMES

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 15 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

---



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

# TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

| | | | |
|---|---|---|---|
| I | 1 | Nom, formation, situation, limites, superficie | 3 |
| II | 2 | Physionomie générale | 5 |
| III | 3 | Littoral, cours d'eau | 8 |
| IV | 4 | Climat | 23 |
| V | 5 | Curiosités naturelles | 24 |
| VI | 6 | Histoire | 25 |
| VII | 7 | Personnages célèbres | 39 |
| VIII | 8 | Population, langues, cultes, instruction publique | 40 |
| IX | 9 | Divisions administratives | 41 |
| X | 10 | Agriculture | 43 |
| XI | 11 | Industrie; mines; eaux minérales | 47 |
| XII | 12 | Commerce, chemins de fer, routes | 49 |
| XIII | 13 | Dictionnaire des communes | 50 |

## LISTE DES GRAVURES

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Cannes | 9 |
| 2 | Ile Sainte-Marguerite | 11 |
| 3 | Monument du golfe Jouan | 13 |
| 4 | Antibes | 15 |
| 5 | Villefranche | 20 |
| 6 | Menton, vue du côté de l'ouest | 21 |
| 7 | Pont Saint-Louis | 23 |
| 8 | Nice | 29 |
| 9 | Grasse | 31 |
| 10 | Oliviers à Menton | 45 |
| 11 | Cagnes | 51 |
| 12 | Éza | 55 |
| 13 | Menton : vue prise de la route de Gênes | 57 |
| 14 | Puget-Théniers | 61 |
| 15 | Roquebrune | 63 |



Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

# DÉPARTEMENT

## DES

# ALPES-MARITIMES

---

### I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département des Alpes-Maritimes doit son *nom* aux chaînes des Alpes, qui viennent plonger, par de beaux promontoires, sur le rivage de la mer Méditerranée.

Il a été *formé*, en 1860, après le traité, — sanctionné par le vote presque unanime des habitants, — qui céda à la France le duché de Savoie et le comté de Nice, alors provinces du royaume d'Italie. Comme le comté de Nice, qui faisait partie du Piémont, était trop petit pour un département de grandeur moyenne, l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var, y fut ajouté. L'arrondissement de Grasse est un lambeau de l'ancienne **Provence**, l'une des provinces (la huitième par son étendue) qui constituaient la France avant la Révolution de 1789.

Il est *situé* au sud-est de la France. C'est à la fois un département frontière et l'un de nos 23 départements maritimes (huit longent la Manche, huit l'Atlantique et sept la Méditerranée). Au sud, au sud-est, il touche à la mer Méditerranée; à l'est, au nord, il confine à l'Italie ; à l'ouest, il touche aux départements des Basses-Alpes et du Var. Du côté de la mer, ses limites sont, bien entendu, naturelles; du côté de la terre, elles sont tantôt naturelles, tantôt artificielles, c'est-à-dire tracées à travers champs, sans tenir compte des

obstacles tels que montagnes, torrents et rivières. Parmi les frontières terrestres naturelles, on doit surtout signaler : — la chaîne de hautes montagnes qui, au nord-ouest du territoire, sépare le bassin du Var de celui d'une rivière du bassin du Pô, la Stura (en Italie), et de celui de la Durance ; — le cours encaissé de la Tinée pendant environ 6 kilomètres, en remontant à partir du confluent du torrent de Molières, la rive droite appartenant à la France, la rive gauche à l'Italie ; — au sud-ouest, la Siagne, qui, coulant dans des gorges profondes, sépare sur plus de 20 kilomètres les Alpes-Maritimes du Var, etc. Cinq départements, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Isère, la Loire, l'Allier, séparent les Alpes-Maritimes du département du Cher, qui occupe à peu près exactement le centre de la France; et, sans compter la Seine, huit les séparent de Paris, savoir les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Isère, le Rhône, Saône-et-Loire, la Nièvre, le Loiret, Seine-et-Oise. Son chef-lieu, Nice, est à 1088 kilomètres sud-sud-est de Paris par le chemin de fer, à 695 seulement en ligne droite. Le département est traversé, à l'est de Nice, tout près de l'Escarène, par le 5e degré de longitude est du méridien de Paris ; dans le sens contraire, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, et non plus du nord au sud, il est coupé, au nord de Puget-Théniers et de Breil, par le 44e degré de latitude septentrionale : il est donc situé un peu plus près de l'Équateur que du Pôle, que séparent 90 degrés ou un quart-de-cercle. Nice est à peu près sous la même latitude qu'Arles, Lodève, Lavaur, Saint-Sever; à peu près sous la même longitude que Mulhouse, Colmar et Saverne.

La *superficie* de ce département, triangle irrégulier, n'est que de 419,638 hectares ; sous ce rapport, c'est le 82e département de la France, en d'autres termes 5 seulement, la Seine, le Territoire de Belfort, le Rhône, Vaucluse, les Pyrénées-Orientales, sont plus petits que lui. De l'extrême nord à l'extrême sud, du pic de l'Enchastraye aux caps méridionaux du golfe de la Napoule, sa *longueur* est de près de 100 kilomètres ; sa *largeur* varie beaucoup : elle est de 30 kilomètres sous

le parallèle de Guillaumes, de plus de 50 sous celui de Puget-Théniers, et, sous le parallèle de Levens, d'environ 70 kilomètres. Enfin, sans tenir compte de certaines sinuosités de la côte, son *pourtour* peut être estimé à 370 kilomètres.

### II. — Physionomie générale.

Le département des Alpes-Maritimes est justement célèbre pour la beauté de son littoral, le charme de ses vallons, çà et là cependant trop arides, la magnificence de ses hautes vallées, la douceur de son climat, qui attire chaque hiver un très-grand nombre d'étrangers, malades, valétudinaires et bien portants.

Par la nature de ses roches, le territoire est très-varié : les gneiss, schistes, micaschistes, granits, serpentines, amphiboles, forment les hautes montagnes d'où descend la Tinée ; les granits et les porphyres règnent à l'extrémité opposée du département, dans le massif de l'Estérel ; partout ailleurs s'étendent les calcaires jurassiques, la craie inférieure ou la craie supérieure.

C'est dans la région des roches dites primitives que s'élèvent les plus hauts sommets du département des Alpes-Maritimes. La **Cime de Tinibras**, au nord-est de Saint-Étienne-des-Monts, qu'on appelle aussi Saint-Étienne-de-la-Tinée, a 3031 mètres d'altitude ; elle domine, par de formidables escarpements, deux petits lacs nommés les lacs de Tinibras, et se dresse entre la France et l'Italie, sur le faîte entre les bassins du Var et de la Stura, qui est, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un des grands cours d'eau du bassin du Pô.

Au nord et tout près du Tinibras, également au-dessus des lacs de Tinibras, et sur la frontière franco-italienne en même temps que sur l'arête entre les bassins du Var et du Pô, la *Tête de l'Ubac* a 3008 mètres. A l'est-sud-est du Tinibras, sur le même faîte, à la frontière, le *Grand Simon de Rabuons*, dont le vrai nom serait peut-être Grande Cime de Rabuons,

a également 3008 mètres au-dessus des mers; un sommet de 2956 mètres, auquel la carte de l'État-Major ne donne point de nom, le rélie à la *Cime de Cialancias* (2998 mètres), qui a passé longtemps pour le sommet le plus haut de tout le département. Le Grand Simon de Rabuons et la cime de Cialancias dominent également le lac de Rabuons, nappe d'eau d'où sort un affluent de gauche de la Tinée.

Tout à fait à la pointe septentrionale du territoire, à la triple frontière du Piémont, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, la *Roche des Trois-Évêques*, où aboutissaient en effet trois évêchés, se dresse à 2858 mètres; et tout près, l'*Enchastraye*, « qui porte un lac sur une de ses terrasses, » à 2856 mètres.

Les Alpes-Maritimes ont beaucoup d'autres montagnes très-élevées, qui, si elles sont inférieures à 3000 mètres, en ont plus de 2500. Nous citerons :

D'abord sur la frontière du département, en partant de la Roche des Trois-Évêques, le long de la ligne de faîte entre le bassin du Var et celui de la Durance : la *Cime de Pelouse* (2758 mètres); la *Bonnette* (2864 mètres), dominant la source de la Tinée; la *Tête du Cristel* (2720 mètres); la *Cime de la Plate* (2794 mètres); la *Tête de Sanguinière* (2792 mètres); le *Garret* (2624 mètres); les *Grandes-Tours* (2745 mètres); la *Tête de l'Encombrette* (2682 mètres); les *Aiguilles de Pelens* (2685 mètres), etc. Le *Saint-Honorat* (2619 mètres) s'élève à l'ouest-sud-ouest de Guillaumes, sur l'arête entre le Var et l'un de ses affluents. *Roche-Grande* (2751 mètres) domine Entraunes, bourg riverain du Var naissant; la *Cime de Pal* (2816 mètres) est peu éloignée de Roche-Grande; la *Pointe des Hommes* (2788 mètres) domine les gorges d'un torrent qui gagne la Tinée près de Saint-Étienne; le *Mounier*, pyramide de 2818 mètres, se lève entre le Var et la Tinée, entre Guillaumes et Saint-Étienne. Toutes ces cimes appartiennent à l'arrondissement de Puget-Théniers.

Au nord de l'arrondissement de Nice, la haute chaîne des Alpes forme la ligne de faîte entre le Pô d'une part, le Var et

la Roya d'autre part. Mais, à la suite de conventions regrettables, cette grande ligne, qui est la véritable frontière naturelle, n'appartient point à la France mitoyennement avec le Piémont : le traité qui lui a valu le comté de Nice a laissé les deux versants de ces belles montagnes à l'Italie, qui possède la Cime de Mercantour (3167 mètres) et le mont Clapier (3046 mètres). Au sud de cette dernière montagne, la *Cime du Diable,* située entre la France et l'Italie, a 2687 mètres: c'est la plus haute de l'arrondissement de Nice ; la *Cime de la Valette* (2503 mètres), au-dessus du magnifique vallon de la Gordolasque, sert également de frontière entre l'Italie et la France.

Dans l'arrondissement de Grasse, le sommet culminant est le *Cheiron*, au nord-ouest de Coursegoules, au sud de Roquestéron, sur le faîte entre l'Esteron affluent du Var et le Loup, fleuve côtier : cette montagne de 1778 mètres ressemble de loin à « un immense rempart aux talus uniformes et à la crête dépourvue d'ondulations. » Au sud de cet arrondissement, et tout à fait au sud du territoire, au-dessus du val de la Siagne et du golfe de la Napoule, viennent se perdre dans la mer les dernières pentes de l'**Estérel**, massif peu élevé, mais pittoresque, composé de granits, de porphyres, de schistes, et qui appartient presque entièrement au département du Var.

La plupart des monts crayeux ou calcaires des arrondissements de Grasse et de Nice, et un grand nombre de ceux de l'arrondissement de Puget-Théniers, sont stériles, dénudés, depuis qu'ils ont été déboisés. Entre Grasse et les clus de l'Estéron, tout autour du Cheiron, et dans les chaînons au nord et au nord-est de Nice, les versants des montagnes restent complétement arides, les plateaux n'offrent ni eau ni verdure. Au bord de la mer, la végétation est moins rare, et tel promontoire, tel coteau élevé, telle montagne excite justement l'admiration pour ses bois de pins d'Alep, ses bosquets d'oliviers, ses citronniers, ses orangers, ses arbustes odoriférants; d'ailleurs, de grands travaux de reboisement ont

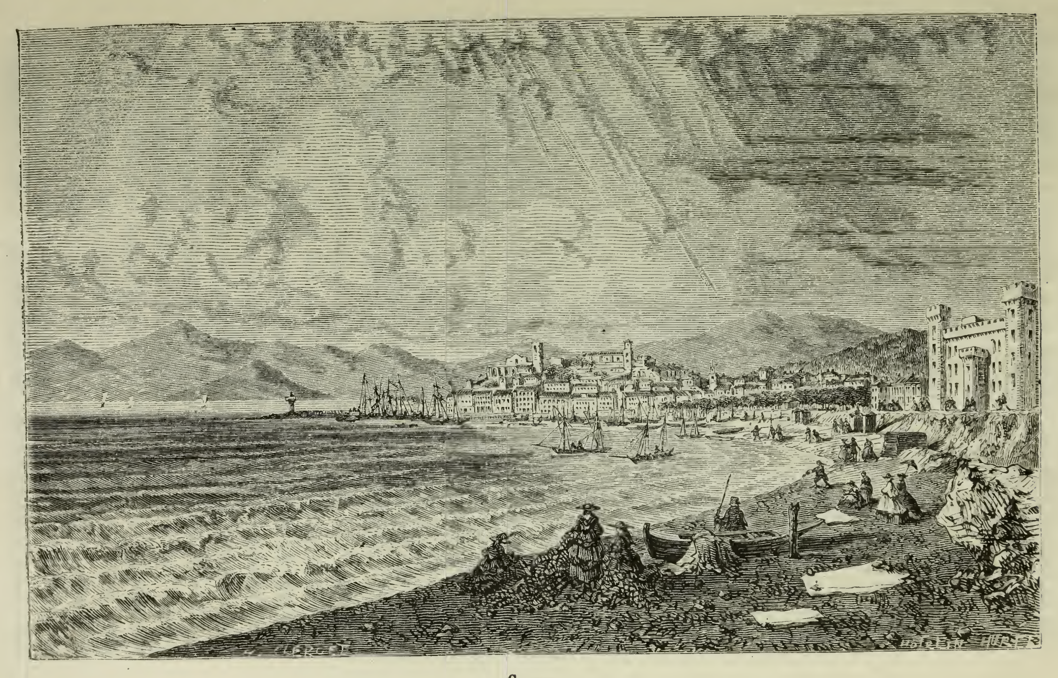
été entrepris sur les pentes les plus ravagées de la banlieue des villes d'hiver. Dans les montagnes plus élevées, sur le Var supérieur, sur la Tinée, la Vésubie, la Gordolasque, et sur la Roya en inclinant vers le col de Tende, on trouve encore de grandes forêts, des eaux vives et brillantes, des cascades alimentées par des neiges perpétuelles.

### III. — Littoral, cours d'eau.

Le littoral du département des Alpes-Maritimes, aussi varié, aussi lumineux, aussi beau que celui du Var et que celui de la Ligurie jusqu'à Gênes, n'a pas une très-grande longueur : c'est à peine si l'on compte, en ligne droite, 60 kilomètres, dans la direction du sud-ouest au nord-est; et, en somme, cette côte n'est pas très-dentelée; tous détours compris, elle n'a peut-être pas 100 kilomètres.

Les promontoires boisés de l'Estérel séparent la côte du Var de celle des Alpes-Maritimes : ces premiers caps sont projetés par le charmant massif du Théoule qu'échancrent un grand nombre de délicieuses calangues; ils précèdent le golfe de la Napoule, que le cap de la Croisette sépare du golfe Jouan. En réalité, de l'Estérel au promontoire de la Garoupe, s'étend un seul et même golfe, protégé au large par les îles de Lérins. Le **golfe de la Napoule**, très-évasé, a pour ville riveraine la célèbre Cannes, qui est, avec Menton, l'une des rivales de Nice elle-même. « Rien, dit M. Baude, n'est plus délicieux que les environs de Cannes; c'est mieux que la Provence et mieux que l'Italie : transportez les plus riants paysages de la Suisse au bord d'une mer transparente; mêlez à leurs pins séculaires des vignes, des oliviers, des orangers, éclairez-les d'un soleil plus doux que celui de Naples, et vous aurez le golfe de la Napoule. » Ce golfe reçoit la Siagne.

La **Siagne**, qui n'a guère que 45 kilomètres de cours, n'en est pas moins une rivière fort abondante, grâce aux *foux* ou grandes sources de son bassin en partie crayeux (ces sources sont alimentées par les *embues*, trous, gouffres, fissuration

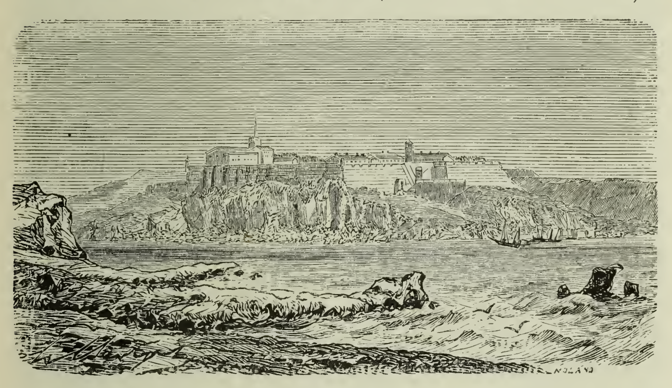


Cannes.

du plateau). Elle a pour origine une abondante fontaine, dont les eaux proviennent croit-on, des *embues* du Plan de la Caille, « plateau sans issue qui se trouve à 8 ou 10 kilomètres au nord-ouest, » et qui est un ancien lit de lac situé à 1100-1200 mètres d'altitude, soit à 500 mètres environ au-dessus du niveau de la *foux* de Siagne, laquelle n'est même pas à 700 mètres. A quelques kilomètres de sa principale source, la Siagne, déjà considérable, coule sous un pont naturel, arche calcaire ayant 5 mètres de portée, avec une épaisseur de 30 mètres : c'est le **Pont-à-Dieu**, à deux kilomètres en aval duquel est le confluent d'une petite rivière de *foux* que la carte de l'État-Major nomme la *Siagnole* et qui sépare le département des Alpes-Maritimes de celui du Var. A partir de ce confluent, la Siagne, resserrée par de hautes parois entre le plateau de Saint-Vallier, à l'est, et le plateau de Mons, à l'ouest, sert de limite aux deux départements. Près d'une superbe fontaine, nommée comme tant d'autres dans ce pays la *Foux*, les Romains avaient fait partir l'aqueduc qui menait les eaux de la Siagne à *Forum Julii*, belle et grande ville, bien déchue depuis, appelée maintenant Fréjus; tout près commence le canal moderne qui pourvoit d'eaux potables Antibes, Vallauris, le golfe Jouan et Cannes. A une faible distance s'ouvre dans le roc la magnifique grotte de Saint-Césaire. A 1000 mètres au-dessous de cette caverne, qui n'a pas de rivales dans cette région, par 217 mètres d'altitude, la Siagne reçoit la *Siagnole*, qui a tout son cours dans le département du Var, et qui, grâce à plusieurs belles *foux*, roule un volume d'eau considérable relativement à la brièveté de son cours. Aussi le délit d'étiage de la Siagne est-il de 4,721 litres par seconde à l'étiage en aval de ce confluent. Continuant à couler dans une de ces gorges extraordinairement profondes, singulièrement pittoresques, qu'on nomme en Provence des *clus*, la rivière passe au pied des roches élevées de Saint-Césaire, puis, constamment accrue par de nouvelles fontaines, et, grossie du *Biançon*, rivière du Var qu'alimente l'Estérel, elle rentre par ses deux rives dans le département des Alpes-Maritimes. Elle reçoit près

d'Auribeau les eaux de Grasse et ne tarde pas à s'engager dans des alluvions qu'elle a formées dans la mer au préjudice du golfe de la Napoule, dans lequel elle se perd au sud-ouest de Cannes, près du hameau de la Napoule. La Siagne donne ses eaux à des canaux qui arrosent environ 2000 hectares dans sa basse vallée, en aval d'Auribeau, tout son cours en amont jusqu'à sa foux originaire n'étant qu'un tortueux, étroit, profond défilé.

Le cap de la Croisette, qui sépare le golfe de la Napoule du golfe Jouan, n'est qu'à 1400 mètres de Sainte-Marguerite, l'une des deux **îles de Lérins** (l'autre est Saint-Honorat).



Ile Sainte-Marguerite.

*Sainte-Marguerite*, dont le tour est de 7 kilomètres, possède des coteaux bas qu'ombrage une belle forêt de pins maritimes, et un étang ; son fort a servi de prison pendant dix-sept années à l'énigmatique personnage que l'histoire nomme le Masque de Fer. *Saint-Honorat*, plus petite, n'est même pas à 1 kilomètre de distance au sud de Sainte-Marguerite, à laquelle elle est parallèle. Cette île, cet îlot plutôt, n'a que 3 kilomètres de tour; elle posséda longtemps l'un des monastères les plus fameux de toute la chrétienté; aujourd'hui encore, elle est cultivée par une communauté de moines de Cîteaux.

Le **Golfe Jouan**, de plus en plus bordé de villas d'hiver, est célèbre dans l'histoire par le débarquement de Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, le 1er mars 1815. Il se prêterait assez facilement à l'établissement d'une grande rade militaire, grâce à des profondeurs de 50 mètres, à l'abri que lui assurent les monts de Vallauris au nord, la presqu'île de la Garoupe à l'est, l'archipel de Lérins au sud-ouest ; au sud, un brise-lames appuyé sur le rocher de Formigue et sur des bas-fonds compléterait l'investissement. Le golfe Jouan ne reçoit que des ruisseaux très-courts, descendus de l'Estérel, qui n'a pas, sur cette partie du littoral, d'altitude supérieure à 266 mètres. Parmi ces ruisseaux, on peut nommer celui de Vallauris, coulant dans un vallon délicieux, le Val d'Or, d'après l'étymologie latine du mot (*vallis aurea*). La péninsule de la Garoupe ou cap d'Antibes, qui sépare le golfe de la Napoule du golfe d'Antibes et de Nice, est un long promontoire, admirable de végétation. Cette presqu'île est couverte de lentisques et de myrtes comme un makis de la Corse, d'orangers, d'oliviers, de pins, de chênes verts, et ces bosquets ombragent de charmantes villas.

Le **golfe d'Antibes et de Nice** est extrêmement évasé ; à proprement parler ce n'est point un golfe: c'est une courbe du littoral qui, jadis plus grande, plus profonde, a été diminuée par les petites rivières qui s'y jettent, la Brague, le Loup, la Cagne, le Paillon, et surtout par un très-fort torrent, le Var. D'Antibes, l'ancienne *Antipolis*, à l'embouchure du Var, la côte, grâce à ces diverses alluvions, est un peu marécageuse; elle est longée de très-près (c'est aussi le cas depuis Fréjus, ville du département du Var) par le chemin de fer de Paris à Menton. La première rivière qu'on rencontre au delà d'Antibes, petit port de 4 hectares recevant des navires tirant 4 mètres 50 centimètres, est la *Brague*, née près de Grasse et passant à Valbonne. Vient ensuite le **Loup**, rivière de sources roulant 1667 litres d'eau par seconde à l'étiage quand elle atteint la mer, après un cours d'un peu plus de 50 kilomètres. Le Loup naît dans les mêmes monta-

gnes que la Siagne, au nord de l'Audibergue (1642 mètres), s'engouffre un moment sous terre et ressort à Laval près de Cipières. Coulant d'abord de l'ouest à l'est, il semble qu'il doive aller se perdre dans le Var; mais, tournant brusquement au sud, il s'engage dans la gorge de Courmes ou *clus de Saint-Arnoux*, longue de 10 kilomètres, au sein d'un plateau calcaire : « bien que rarement visitée, c'est une des curiosités naturelles les plus remarquables des Alpes-Maritimes et l'un



Monument du Golfe Jouan.

des traits les plus saillants du relief général de la contrée..... Les roches calcaires s'y dressent à plus de 400 mètres de hauteur au-dessus du torrent; les grottes et les *foux* sont nombreuses dans cette gorge sauvage, mais leur accès est difficile. » Le Loup sort de cette gorge étrange en aval de l'ermitage de Saint-Arnoux, pèlerinage très-fréquenté, va passer près du Bar, et, à l'issue de nouveaux défilés, se perd dans la Méditerranée en aval de Villeneuve-Loubet, tout au-dessous

d'un pont du chemin de fer de Paris à Menton. Son embouchure est très-voisine de celle de la *Cagne*, rivière de 32 kilomètres. La Cagne sort du Cheiron, la montagne la plus haute de l'arrondissement de Grasse. Avant que sa belle source jaillisse du sol, « on l'entend longtemps mugir dans des cavités. » Presque immédiatement augmentée de la *Cagnette* ou *Petite Cagne*, elle passe à Coursegoules, reçoit la *Lubiane*, qui vient de Vence, et à Cagnes le *Malvan*. Comme le Loup, elle se déverse dans la mer au-dessous d'un pont du chemin de fer de Marseille à Gênes. Alimentée par des *foux*, la Cagne est beaucoup plus abondante que ne le ferait supposer la brièveté de son cours. 4 à 5 kilomètres seulement séparent son embouchure de celle du Var.

Le **Var** est un des grands torrents de la France. Bien que n'ayant pas plus de 135 kilomètres de longueur, dans un bassin de 227 900 hectares seulement, il porte à la mer, à 6 ou 7 kilomètres au sud-ouest de Nice, 28 000 litres par seconde en temps d'étiage, 42 000 aux eaux moyennes, et jusqu'à 4 millions pendant les grandes crues (il roule donc alors 143 fois le volume de ses eaux les plus basses). Sa source est fort abondante : elle jaillit au nord-ouest du département, à une heure et demie de marche en amont du village d'Entraunes, au sein de montagnes nues dont les plus hautes dépassent 2600 mètres. Cette fontaine, que l'été ne diminue guère, est sans doute le déversoir de petits lacs qui n'ont pas d'écoulement apparent, « lacs situés dans les vallons supérieurs des pointes de Lauzon et des Trois-Évêques ; » d'après les habitants de ces montagnes, des canaux inconnus lui amènent aussi le tribut du lac d'Allos, bien que ce lac, assez vaste et profond, soit situé de l'autre côté d'une haute chaîne de montagnes, dans le bassin du Verdon, qui, par la Durance, est un sous-affluent du Rhône.

La source du Var est à 1800 mètres environ d'altitude, et déjà Entraunes n'est plus qu'à 1280 mètres; Guillaumes, où tombe la Tuébie, à 750 mètres. Au-dessous de Daluis (650 mètres), le fleuve, qui tantôt coule dans de sombres *clus* entre

de formidables escarpements, tantôt s'égare dans des lits de pierre ou de riants bassins, quitte le département des Alpes-Maritimes pour entrer dans celui des Basses-Alpes, où il reste pendant 15 kilomètres environ (il y baigne Entrevaux). Rentré dans les Alpes-Maritimes, il se grossit de la Roudoule à Puget-Théniers (par un peu moins de 400 mètres), du Champs ou Ciamp près des rochers de Touet, et longe le pied des roches élevées et escarpées de Villars du Var. Après avoir presque doublé de volume, à 200 mètres environ d'altitude, par la jonction de la Tinée, il s'engage dans la *clus de l'Échaudan*, défilé tellement profond et resserré que la lumière du soleil



Antibes.

ne pénètre jamais sur certains points; les parois de l'abîme, le plus souvent à pic, y ont 200, 300 et jusqu'à 400 mètres de hauteur. De ces gorges, qu'on nomme aussi *gorges de Ciaudan*, il sort pour recueillir aussitôt ses deux plus grands tributaires après la Tinée : la Vésubie, par 140 mètres, et l'Estéron, par moins de 120. Désormais beaucoup moins resserré par les deux versants de sa vallée, il court impétueusement dans un lit parfois assez large pour contenir un grand fleuve, et où les ingénieurs tentent de le retenir par des digues. Après avoir laissé sur sa droite le village de Saint-Laurent-du-

Var, il se déverse dans la mer par une ample embouchure, à 2000 mètres en aval d'un pont de 6 arches de 55 mètres d'ouverture portant d'une rive à l'autre le chemin de fer de Marseille à Gênes.

Parmi ses affluents, dans le département des Alpes-Maritimes, on peut citer la Tuébie, la Roudoule, le Champs, la Tinée, la Vésubie et l'Estéron.

La *Tuébie* roule dans les orages des eaux très-noires qui emportent les débris des versants schisteux d'une gorge étroite, sauvage, profonde : « après les violentes averses, un vingtième environ de l'eau de la Tuébie consiste en débris de roches réduites en poussière. » Née dans le massif du Mounier, elle court dans les défilés de Péone et tombe dans le Var (rive gauche) à Guillaumes.

La *Roudoule*, affluent de gauche, s'unit au Var à Puget-Théniers : si dans les orages la Tuébie devient noire comme de l'encre, la Roudoule devient pour la même cause rouge comme du sang.

Le *Champs* ou *Ciamp* ou *Gians* descend du massif du Mounier ; ce tributaire de gauche tombe dans le Var en amont du Touet de Beuil, après avoir traversé avec un fracas assourdissant une des *clus* les plus extraordinaires du pays ; les parois de ce défilé ont jusqu'à 200 mètres de hauteur ; « elles se composent d'assises de diverses couleurs : jaunes, rouges, grises ; des saillies arrondies, semblables à de gigantesques colonnes, flanquent ces assises ; les aiguilles et les dents qui hérissent les crêtes des rochers ont l'apparence d'anciens châteaux-forts. »

La **Tinée**, beau torrent de 75 kilomètres de cours, roule 5000 à 6000 litres d'eau à l'étiage absolu ; aux eaux moyennes, c'est une forte rivière, et dans les crues un fleuve violent qui dévore ses berges et que d'autres torrents augmentent à l'issue de chaque vallée. Cette rivale du Var s'enfonce comme lui dans des *clus* formidables ; elle baigne tantôt des monts noirs de sapins et de mélèzes, tantôt des roches nues, tantôt des escarpements stériles ; ses affluents sont des torrents à

cascades sur le cours de plusieurs desquels ont été ménagés des réservoirs et qui, grâce à ces retenues, font descendre jusqu'à son lit les bois coupés chaque année dans ces montagnes. Elle sort des montagnes de 2500 à 3000 mètres qui s'élèvent tout au nord du département, sur la frontière des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Piémont ; de ces montagnes, celle qui domine le plus près sa première source est la cime de la Bonnette (2864 mètres). Cette source est extrêmement élevée, puisque, malgré la forte pente initiale qu'elle descend, elle est encore à 2000 mètres d'altitude à 3 ou 4 kilomètres de son origine; au Pra, le premier hameau un peu considérable de sa vallée, le torrent est à 1600 mètres. Après avoir reçu le *torrent de Saint-Dalmas-le-Selvage*, issu du confluent des ruisseaux de Jallorgues et de Sestrières, il passe à Saint-Étienne-des-Monts (1140 mètres), à Isola (880 mètres), site admirable, « à la fois si grandiose et si charmant qu'il n'en est pas de plus beau dans les Alpes-Maritimes. » Il y recueille le torrent de *Chastillon*, venu d'Italie, et la *cascade de la Loucle*, haute de 100 mètres. Plus bas, il forme, sur 5 ou 6 kilomètres, la frontière entre la France et le Piémont. Rentré par les deux rives en France, au confluent du torrent de *Molières*, qui est entièrement italien, il coule dans le vallon de Saint-Sauveur, où tombe le *Roubion*. Enfin, d'étranglement en étranglement, la Tinée arrive au Var, dans lequel elle se perd à la sortie d'une profonde *clus*, a 200 mètres au-dessus de la mer. Elle impose au fleuve la direction sud-sud-est qu'elle a constamment suivie : sous ce rapport, il semble que sa vallée soit l'artère mère du bassin du Var. La Tinée est un affluent de gauche.

La **Vésubie**, moins longue que la Tinée dans un bassin moins vaste, n'est pas moins belle, et ses eaux sont aussi fort abondantes relativement à la faible étendue de pays qu'elle draine. Elle n'a pas 50 kilomètres, tous détours compris, et cependant elle est considérable, surtout au printemps, alors qu'elle reçoit les neiges fondues des montagnes du Borréon, de la Fenêtre, de la Gordolasque et autres cimes élevées de 2500 à 3000 mètres. Grâce à l'établissement de lacs artificiels,

retenant le surplus des eaux dans les hautes vallées et les déversant ensuite en cataractes, la Vésubie, comme la Tinée, peut être utilisée pour le flottage des troncs d'arbres. Sa vallée offre dans sa petite étendue une grande variété de sites; elle prend son origine sur le territoire italien, au milieu de montagnes granitiques d'un caractère alpestre, embellies de lacs, de cascades, de forêts, de pâturages fleuris; elle baigne ensuite de hautes collines aux sommets arrondis et aux pentes garnies de terrasses en gradins où se cultivent l'olivier, l'amandier, le figuier, la vigne; puis une âpre gorge entre des escarpements calcaires presque dépourvus de toute végétation; et enfin elle perce une chaîne de montagnes par une énorme coupure dans laquelle les ingénieurs n'ont pas osé suspendre leur route aux parois verticales. C'est en aval de cette *clus* qu'elle s'unit au Var, qui vient de traverser un défilé semblable. Les deux rivières qui la forment et qui descendent toutes deux de l'Italie, s'unissent, par environ 900 mètres d'altitude, au pied du promontoire de Saint-Martin-Lantosque : on les nomme le Borréon et la Fenêtre; elles sont également longues d'un peu moins de 20 kilomètres. Le *Borréon* ou *Boréon* descend des montagnes que couronne la Cime de Mercantour, haute de plus de 3000 mètres; la *Fenêtre*, ou *torrent de la Madone des Fenêtres*, sort des monts élevés du col des Fenêtres, qui unissent le Mercantour au Clapier. La Vésubie reçoit près de Roquebillière la *Gordolasque*, pittoresque torrent qui se forme en Italie, sur les flancs du Clapier; elle passe à Lantosque, au pied d'Utelle, qu'elle laisse à droite sur la montagne, et au pied de Levens, qu'elle laisse à gauche, aussi sur la montagne. Son confluent avec le Var (rive gauche) est à 140 mètres au-dessus des mers. Cette rivière ne servira plus seulement au flottage des sapins ou des mélèzes; on va lui emprunter une partie de ses eaux pour les verser dans le canal d'arrosage de la rive gauche du Var, en même temps qu'on augmentera son volume d'étiage par l'écoulement du lac de Frema Morta: ce lac est situé en Italie; mais, par une des nombreuses bizarreries de cette frontière si peu naturelle (quand il

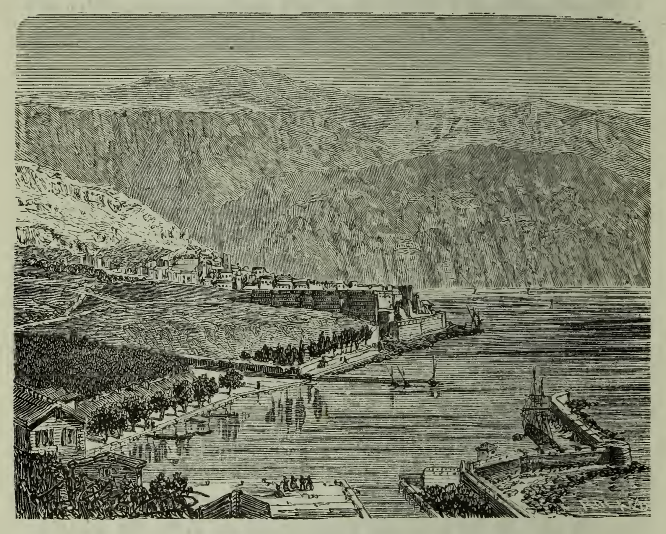
lui était si facile de l'être), il dépend de la commune française de Valdeblore.

L'**Estéron**, tributaire de droite, a 65 kilomètres de cours descendant de l'ouest à l'est : venu du département des Basses-Alpes, il passe à Saint-Auban (1100 mètres) et à Roquestéron. C'est une rivière pittoresque, coulant le plus souvent dans des *clus* et recevant des *foux*. Parmi ses affluents, on cite la *Sagne;* la *Faye*, qui passe dans la *clus de Saint-Auban*, l'une des plus merveilleuses de ces Alpes calcaires, entre des rocs de 200 à 300 mètres de hauteur ; la *Gironde* et le *Bouyon*, qui descend du Cheiron.

A l'est de l'embouchure du Var, le golfe d'Antibes et Nice reçoit le Magnan et le Paillon : le *Magnan* descend du Mont-Cau ou Mont Chauve d'Aspremont, pyramide de 848 mètres qui a été reboisée, comme plusieurs des montagnes nues de ce littoral. Le *Paillon* a son embouchure à Nice. Ce torrent, qui ne coule pas toute l'année, n'a guère que 35 kilomètres : issu de monts de 1200 à 1500 mètres, il passe à Contes, reçoit, par 96 mètres, la *Peille*, qui vient de l'Escarène, le *Laguet* et la *Garbe* ou torrent du val de Saint-André.

De Nice à la frontière d'Italie, la côte, fort dentelée, se dirige en moyenne vers le nord-est. On y remarque d'abord le mont Boron, dont le sommet est reboisé en pins d'Alep, en pins maritimes, en oliviers, en caroubiers; ses caps séparent le golfe de Nice du **golfe de Villefranche**, superbe rade ayant 350 hectares avec des profondeurs de 10 à 50 mètres, et abritée de tous les vents, sauf de celui du sud; la petite ville qui lui donne son nom, une des plus pittoresques de ce littoral, « n'a jamais à souffrir du mistral et de ces âpres vents des Alpes qui soulèvent des tourbillons de poussière dans toute la vallée du Paillon. » Pour sortir du golfe de Villefranche, il faut contourner la presqu'île de Saint-Jean, l'une des plus admirables de cette côte de Nice à Gênes, si célèbre dans le monde entier sous le nom de **Corniche**. Après avoir doublé le cap qui termine la presqu'île de Saint-Hospice, petite péninsule fort étroite soudée à celle de Saint-Jean, on entre

dans le golfe de Saint-Hospice, puis on longe successivement l'anse de Beaulieu, près d'une forêt d'oliviers séculaires; la mer d'Èze, golfe arrondi que dominent les escarpements et les bois d'Èze ou Éza; le cap d'Ail; la plage au-dessus de laquelle se dresse la *Tête-de-Chien* (573 mètres), promontoire escarpé qui offre un panorama magnifique; le rocher de **Monaco**, ville de jeu, ville d'hiver, trop battue par certains vents, et capitale d'une principauté de 3500 mètres de longueur sur 150



Villefranche.

à 1000 de largeur, enclavée dans le canton de Menton; le golfe évasé qui s'ouvre entre Monaco et le cap Saint-Martin, golfe que dominent Roquebrune et le Mont-Agel (1148 mètres). Au delà du cap Saint-Martin, ombragé de superbes oliviers, s'ouvre le *golfe de la Paix* ou **golfe de Menton**, le dernier de la France avant la frontière italienne.

Menton, dont le climat égale celui de Naples même, est la vraie reine de nos villes d'hiver, car elle est mieux abritée

Menton, vue du côté ouest.

même que Cannes contre les vents du nord, par un bel amphithéâtre de montagnes qui s'élèvent par degrés jusqu'à 1000, 1200, 1300 mètres; ces montagnes, aux sommets gris et chenus, sont couvertes, sur leurs pentes, dans leurs vallées, dans leurs ravins, de forêts de pins, d'oliviers, de citronniers, d'orangers, de caroubiers; trois petits torrents, le *Gorbio*, le *Borrigo*, le *Carëi*, en descendent.

A 2 kilomètres à l'est-nord-est de Menton, la frontière de France et d'Italie se trouve au pont Saint-Louis, arche de 22 mètres d'ouverture, jetée sur un ravin de 65 mètres de profondeur. A quelque distance de ce pont, à Ventimiglia, en français Vintimille, la Méditerranée reçoit une rivière italienne par ses sources et sa vallée inférieure, française par sa vallée moyenne: c'est la **Roya**, cours d'eau de 60 kilomètres, roulant 8000 litres par seconde à l'étiage. Née dans les monts du col de Tende, elle entre en France par 525 mètres d'altitude, dans la *clus de Gandarena* ou gorge de Berghe, défilé d'une sauvage grandeur. Elle passe à 150 mètres en contre-bas de Saorge, à Breil, et sort des Alpes-Maritimes après y avoir serpenté pendant environ 18 kilomètres, et y avoir absorbé divers torrents, le *Caïros*, la *Bendola*, la *Maille;* elle reçoit encore la Bévère, avant de mêler à la Méditerranée des flots le plus souvent rougeâtres : la *Bévère* a 25 kilomètres en France, sur 40 en tout; elle passe à Sospel. Comme la Tinée et la Vésubie, la Roya sert au flottage des pins.

Une petite vallée du département des Alpes-Maritimes appartient au bassin du Rhône, celle de la Lane, arrondissement de Grasse, canton de Saint-Auban : la *Lane* coule de l'est à l'ouest, entre des monts arides, entre les bassins de l'Estéron au nord, du Loup et de la Siagne au sud; elle passe à Valderoure (canton de Saint-Auban) et tombe dans l'*Artubi :* celui-ci gagne le **Verdon,** grande et pittoresque rivière que la **Durance** emporte, à son tour, avant de se jeter dans le **Rhône,** le plus beau et le plus abondant des fleuves français.

### IV. — Climat.

La beauté exceptionnelle du climat des Alpes-Maritimes est due, non à la situation de ce département, coupé par le 44e degré de latitude, et un peu plus rapproché de l'Équateur que



Pont Saint-Louis.

du Pôle, mais à son heureuse exposition. Le littoral surtout est comme une serre chaude, bien digne du surnom de *Petite Afrique* qui a été donné à une plage des environs de Nice. Ouvert au sud, battu seulement par le vent d'est, il est protégé du nord par ses Alpes; il est presque constamment caressé

par des brises tièdes, qui remontent dans ses vallées, où ne pénètre jamais, sauf sur quelques points fort rares, le mistral, ce redoutable fléau de la Provence. Le département tout entier jouit du *climat méditerranéen*, le plus doux et l'un des sept, — trois continentaux et quatre maritimes, — qui se partagent la France.

La moyenne annuelle de **Nice** oscille entre 15°2 et 15°9, d'après 75 ans environ d'observations ; elle est égale à celle de Pise et de Rome, supérieure à celle de Florence; la neige y tombe en moyenne un demi-jour par an ; il y a 72 journées de pluies, mais non des journées entières ; la pluie dure peu et le soleil la boit aussitôt.

La moyenne annuelle de **Menton** est de 16° 3; de 1818 à 1861, le thermomètre n'est descendu que quatre fois à zéro, « et pour quelques heures seulement. Il y a même des années où le terme extrême du froid est de 8 degrés au-dessus de zéro. » Il y a 80 jours de pluie, 71 jours avec plus ou moins de nuages, 214 jours absolument clairs.

La moyenne annuelle de **Cannes** est de 16°4, c'est-à-dire supérieure, d'ailleurs de très-peu, à celle même de Naples. Il y pleut 70 jours par an, par [pluies brusques et courtes; le ciel est presque toujours éclatant; et, comme dit M. de Valcourt, tandis que, par exemple, le mois de décembre n'offre à Paris que 2 jours sans nuages, à Cannes le soleil brille de tout son éclat pendant 22 jours.

Si toute la pluie tombée dans l'année restait sur le sol, sans filtrer sous terre et sans s'évaporer dans l'air, au bout des douze mois, on aurait à Nice une hauteur d'eau de 700 millimètres, à Cannes de 900 millimètres; la moyenne de la France étant de 770 millimètres.

## V. — Curiosités naturelles.

Les curiosités naturelles abondent dans le département des Alpes-Maritimes, qui possède à la fois la mer et les montagnes; et comme les montagnes y sont composées de roches

très variées, les « effets » pittoresques y varient aussi beaucoup.

Dans l'arrondissement de Grasse, ancien territoire du Var, on admire surtout des *foux*, des *clus*, des grottes, et de chaque mont de la côte, de chaque promontoire battu par la mer, on découvre des panoramas splendides.

Dans l'arrondissement de Puget-Théniers, où les montagnes sont plus hautes, il y a moins de *foux*, mais les *clus* y sont formidables, les torrents superbes, les cascades hautes et abondantes, et, çà et là, les forêts aussi belles qu'étendues.

Dans l'arrondissement de Nice, comme dans celui de Puget-Théniers, les montagnes offrent un grand nombre de défilés, forêts et cascades ; et, comme dans celui de Grasse, des points de vue magnifiques sur la plus gracieuse des mers.

Les principales curiosités naturelles sont signalées dans les pages précédentes consacrées à la physionomie générale du pays, à son littoral, à ses cours d'eau, et dans le *Dictionnaire des communes*, qui termine ce volume.

## VI. — Histoire.

Les rameaux des Alpes Maritimes, qui viennent se perdre dans la Méditerranée, abritent contre les vents froids du nord une côte pittoresque dont l'heureux climat a dû captiver de bonne heure les populations et dont les nombreuses sinuosités offraient des refuges aux navigateurs. Aussi l'histoire presque entière du département n'est-elle que l'histoire de cette côte fertile et riante, où les Grecs d'abord, les Romains ensuite, vinrent apporter la civilisation et construire des villes égales en richesse et en beauté aux villes du littoral italien.

Les Phocéens qui, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne, avaient fondé la ville de Marseille, n'avaient pu rester insensibles aux charmes du littoral qui rejoignait cette ville à l'Italie et qui leur rappelait leur patrie. Ils semèrent leurs comptoirs, puis de véritables colonies, le long de ces rivages, où ils implantèrent la culture de l'*olivier* et de la *vigne*. Les deux villes de

Nice et d'Antibes furent en quelque sorte les plus brillantes filles de Marseille : la première portait le nom de *ville de la victoire* (Nicæa), la seconde s'élevait, à quelque distance à l'ouest et *en face* (Antipolis, ville en face de Nice). Le nom de Nice rappelait probablement une victoire remportée sur les peuplades à demi-barbares cantonnées dans la chaîne de l'Estérel et qui firent longtemps la guerre aux deux colonies étrangères.

Ces peuplades appartenaient à la Confédération des *Ligures*, qui comptaient un grand nombre de tribus : les *Alpins*, les *Salyens*, divisés eux-mêmes en *Oxybiens* (territoire de Cannes), *Décéates* (Antibes), *Ligaunes* (Grasse). Leur hostilité contre les colonies grecques força les Marseillais à implorer le secours des Romains qui, après la seconde guerre punique, domptèrent les Gaulois du nord de l'Italie et purent alors franchir le col de Tende. Une légion romaine fut massacrée à Nice l'an 189 avant Jésus-Christ par les Ligures, et les Romains entreprirent alors une succession de guerres qui amenèrent la fondation d'une province en Gaule. Les Ligures et les redoutables montagnards appelés les *Alpins* étaient soumis lorque César commença la conquête de la Gaule entière.

Nice et Antibes virent leur territoire agrandi et demeurèrent cités grecques, sous le protectorat des Romains. Antibes toutefois se rattacha de plus en plus étroitement à Rome tandis que la ville de Nice demeurait fidèle à sa métropole Marseille. Du reste les dieux de la Grèce et de Rome, désormais confondus, furent également honorés dans les villes qui s'élevèrent à l'envi sur la côte où fleurissaient l'oranger et le citronnier et sur les versants des montagnes dont les forêts reculaient devant les vignes et les oliviers. Un promontoire hardi et pittoresque portait un temple d'Hercule (*Hercules Monœcus*, Monaco). A Antibes on adorait Neptune, à Grasse et à Saorge Jupiter Ammon, à Cimiès Apollon, à Vence Mars et Cybèle.

Lors de la nouvelle division des Gaules faite par Auguste, les Alpes Maritimes formèrent une subdivision de la Narbonnaise : la capitale de cette province fut *Cimiès*. A la suite d'une

révolte promptement réprimée, les Romains élevèrent (an 13 av. J.-C.) sur les hauteurs qui dominent Monaco et Villefranche une tour dont Pline nous a laissé la description et qui a donné son nom à la Turbie (*Tropæum*). Cette tour était couverte de bas-reliefs, de faisceaux d'armes sur marbre blanc; au sommet s'élevait la statue colossale de l'empereur et une inscription énumérait tous les peuples soumis dans les Alpes Maritimes à la domination de Rome. Plus tard, l'an 69 après Jésus-Christ, ce coin de terre, qui se croyait enfin assuré de la tranquillité, devint le théâtre d'une lutte sanglante entre les partisans d'Othon et de Vitellius, qui se disputaient l'empire. Les Othoniens arrivaient de l'Italie, les Vitelliens de la vallée du Rhône. Un des lieutenants de Vitellius, s'empara d'Antibes et marcha à la rencontre des Othoniens. La bataille fut longue, acharnée, indécise, car les deux partis se retirèrent : les Vitelliens sur Antibes, les Othoniens sur l'Italie, où ils devaient succomber à la bataille de Bedriacum.

Le pays, affreusement dévasté pendant cette guerre civile, eut plus d'un siècle de repos. Ce fut des bords de la Tuébie que partit un simple berger destiné à devenir l'empereur *Pertinax*, prince sévère et frugal, dont l'élévation et le meurtre (193) inaugurèrent la série des empereurs créés et renversés par les légions.

L'obscurité la plus profonde environne les débuts du christianisme dans les Alpes Maritimes. Selon certaines traditions, une première prédication y fut faite par saint Nazaire, martyrisé sous Néron. Le premier évêque de Nice, saint Bassus, martyrisé en 253, eut pour successeur saint Pons, décapité en 261 sur une colline qui dominait le Paillon, là même où s'élève l'abbaye de Saint-Pons. Saint-Pons fut adopté comme le patron de Nice et vénéré d'ailleurs dans la plupart des villes de la Provence.

En face de Cannes et du cap de la Croisette surgissent de la mer les îles de Lérins, anciennement îles *Lero* ou *Lerona* (aujourd'hui Sainte-Marguerite) et *Lerino*, *Lerina* ou *Lerinus* (aujourd'hui Saint-Honorat). Ces îles, encore sauvages à la fin

du quatrième siècle de l'ère chrétienne, n'allaient par tarder à devenir un des plus brillants foyers de la religion et de la science. Honorat et Venance, fils, dit-on, d'un sénateur de Fréjus, s'étaient convertis à la religion chrétienne ; mais, dans un voyage qu'ils firent en Grèce, Vénance mourut, et son frère Honorat, inconsolable, résolut de se retirer complétement du monde. Revenu à Fréjus, il se fixa d'abord dans les rochers du cap Roux, où il habitait une grotte qui s'appelle encore aujourd'hui la Sainte-Baume. La renommée de ses vertus attira bientôt vers lui les populations. Alors, pour se soustraire à cet empressement, d'après les conseils de l'évêque de Fréjus, saint Léonce, il se retira (403), avec son ancien maître Capraise, dans la plus petite des îles de Lérins. Il y réunit tous ceux qui voulaient embrasser avec lui la vie religieuse, défricha le sol, construisit un monastère qui par le nombre et la science de ses habitants devait être un des plus célèbres de la Gaule. Presque toute la côte, de l'Estérel à Antibes, appartint bientôt aux moines de Lérins. Ils eurent à la Napoule, à Vallauris, à Valbonne, à Mougins, à Sartoux des prieurés entourés d'immenses propriétés.

A l'époque des invasions barbares, les Wisigoths, venant d'Italie, longèrent la côte des Alpes Maritimes en la dévastant (410-411). Nice, détruite, ne comptait plus que quelques cabanes de pêcheurs. Les Burgondes, qui s'étaient avancés jusqu'à la Durance, la passaient quelquefois et descendaient jusqu'aux Alpes Maritimes : ils auraient bien voulu posséder ce beau pays, mais les Ostrogoths, qui dominaient en Italie, les empêchèrent de s'y établir, et le contemporain du roi franc Clovis, Théodoric, l'ajouta à son royaume. Ce royaume des Ostrogoths tomba rapidement en décadence ; les Francs envahirent la Provence, qui commença dès lors à se rattacher, comme le reste de la Gaule, à ce peuple, destiné à fonder, avec les Gallo-Romains et les barbares, une monarchie redoutable.

Toutefois la côte de la Méditerranée ressent les contre-coups des révolutions qui bouleversent les deux péninsules qu'elle relie par sa courbe gracieuse, l'Italie et l'Espagne. D'Italie vien-



Nice.

nent les Lombards (574), dont les ravages furent désastreux : monument de la Turbie, forteresses, remparts, palais et cirques de Cimiès et d'Antibes, pont du Var, tous ces témoins d'une antique civilisation, furent détruits. Les habitants de Vence se retranchèrent sur un rocher d'où ils virent l'incendie consumer leur ville. D'Espagne vinrent les Arabes, qui se répandirent dans tout le midi de la Gaule. Ils franchirent le Rhône, et leurs bandes désolèrent tout le littoral, saccagèrent Arluc, Cannes (*Castrum Marcellinum*, puis Castrum Francum), pénétrèrent dans les îles de Lérins et massacrèrent l'abbé saint Porcaire avec cinq cents religieux (730). Charles Martel délivra la Gaule des Arabes et fit rentrer sous l'autorité des Francs la Provence, abandonnée en quelque sorte à elle-même depuis la chute de la domination des Goths. Pépin le Bref, Charlemagne affermirent la puissance des Francs : Charles eut plusieurs fois l'occasion de suivre le littoral méditerranéen, pour aller en Italie, et dota un grand nombre d'églises, d'abbayes, accordant en même temps des priviléges aux villes qui renaissaient de leurs cendres.

Lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, toute la région provençale, distraite de la Gaule, se constitua bientôt en royaume séparé sous l'administration de Boson, couronné roi à Arles (879). Ce fut le point de départ des changements successifs qui isolèrent de la Gaule durant la plus grand partie du moyen âge la région méditerranéenne. Aux guerres des seigneurs féodaux qui se disputaient les lambeaux du pays vinrent se joindre, au neuvième siècle, de nouveaux ravages des Sarrasins qui, cette fois, abordèrent par mer. Ayant débarqué au golfe de Grimaud et s'étant établis à Fraxinet, aujourd'hui Garde-Freynet (Var), ils faisaient de continuelles incursions sur tout le littoral. En 891, une de leurs bandes passa l'Esterel et ravagea tout le pays, de la Napoule au delà de Nice. Pour comble de malheur, une invasion de Hongrois, venus par l'Italie, acheva de désoler, en 926, les Alpes Maritimes.

Un comte de Provence, Guillaume, fils de Boson II, s'il-

Grasse.

lustra par ses guerres heureuses contre les bandes de pillards qui rendaient inhabitables de si belles contrées et s'empara du repaire des Sarrasins, la Garde-Freynet (972). Il avait été assisté, dans cette lutte, par les seigneurs du pays, entre autres par les *Grimaldi*, famille génoise, qui avait possédé le comté d'Antibes et qui occupait le rocher de Monaco. Les Grimaldi furent confirmés dans la jouissance de leurs fiefs, et la féodalité fut complétement organisée avec les comtes de Vence et de Cagnes, les comtes de Nice, les princes d'Antibes, les évêchés de Vence, d'Antibes, de Nice, de Glandèves, la seigneurie de Villeneuve-Loubet, etc. Certains centres de population se montrent à cette époque auprès d'autres pays délaissés : Grasse sur sa riche et fertile colline, *Albarnum* (le Bar) ; Tourettes-lès-Vence ; Gourdon fièrement perché sur son roc ; Saint-Paul, Sospel, Roquebrune, Saint-Étienne, Guillaumes, etc.

Les villes du littoral, après les terribles épreuves des neuvième et dixième siècles, se relevèrent promptement grâce à leur commerce : leurs relations avec Gênes et Pise devinrent très-actives. Les croisades éloignèrent un grand nombre de seigneurs et favorisèrent le développement des libertés communales. Toutefois la période du moyen âge fut troublée par les rivalités des princes entre eux et les partis qui divisaient chaque cité.

La Provence avait, au douzième siècle, passé à Raymond-Bérenger, comte de Barcelone (1112). Le dernier comte de la maison de Barcelone, Raymond-Bérenger IV, maria une de ses filles, Marguerite, au roi de France, Louis IX, une autre, Béatrix, au frère de Louis IX, Charles, duc d'Anjou. Charles d'Anjou hérita de la Provence et devint roi de Naples. Les villes du littoral furent donc amenées à entretenir des relations encore plus suivies avec l'Italie : elles soutinrent leur comte dans ses efforts pour maintenir sa domination sur l'Italie méridionale ; elles se trouvèrent impliquées dans toutes les guerres et dans les troubles du royaume de Naples.

La reine Jeanne de Naples (1343-1382) eut à défendre sa couronne contre des princes de sa famille, notamment contre

Charles de Durazzo (ou de Duras). Charles força Jeanne à s'enfuir de Naples : elle se réfugia à Nice (1348), et les villes, les seigneurs des Alpes Maritimes soutinrent ardemment la cause de cette femme qui pourtant s'était souillée d'un crime affreux, la mort de son premier mari. Mais Jeanne était l'inconstance même. Rétablie dans son royaume, elle reconnut pour son héritier Charles de Durazzo, puis Louis d'Anjou, frère du roi de France Charles V et chef de la seconde maison d'Anjou. Nice, qui ne voulut point suivre la reine dans ses tergiversations, soutint le parti de Duras. La victoire demeura d'abord à Charles de Duras, qui assiégea la reine Jeanne, la prit et la fit étrangler dans Naples. Mais Louis II d'Anjou ne tarda pas à reconquérir le royaume de Naples après la mort de Charles de Duras (1386), et il lui fallut alors lutter contre une partie de la Provence, notamment contre Nice, qui persistait à soutenir les droits du jeune Ladislas de Hongrie, dernier descendant de la première maison d'Anjou. Nice, assiégée (1388) par les troupes de Louis d'Anjou, se mit sous la protection du comte de Savoie, Amédée VII, et reconnut la suzeraineté de ce prince.

Le comté de Nice, détaché de la Provence, suivit dès lors les destinées de la maison de Savoie : le bassin du Var se trouva divisé: Grasse, Antibes demeurèrent à la Provence, qui se rapprochait de plus en plus de la France et devint française après la mort de Charles du Maine, héritier de René d'Anjou (1481). Les rois de France s'efforceront désormais de supprimer cette barrière peu sérieuse du Var et de reporter leur frontière aux Alpes, limites naturelles de l'ancienne Gaule. Aussi la région des Alpes Maritimes sera-t-elle le théâtre de nombreuses hostilités dans toutes les grandes guerres de la France.

Sous le règne de François I^er^, pendant les guerres d'Italie, la Provence fut envahie par les troupes de Charles Quint, à la tête desquelles se trouvait le connétable de Bourbon qui avait fait défection. L'ennemi s'empara de Saint-Laurent-du-Var, de Villeneuve, d'Antibes, de Cannes, de Grasse et même des îles de Lérins. Il marcha ensuite sur Marseille (1524), mais il fut

obligé de rétrogader. François Ier, qui accourut aussitôt et qui refoula les Impériaux en Italie, fut vaincu et fait prisonnier à la journée de Pavie (1525). Ce désastre fut pour lui une dure leçon ; aussi évita-t-il, dans ses autres guerres les batailles rangées, et, pour lutter contre son redoutable adversaire, s'allia-t-il aux Ottomans.

Les guerres d'Italie, si imprudemment entreprises, ramenaient par leurs péripéties les rois de France à la vraie politique. Au début de la troisième guerre avec Charles Quint, François Ier occupa la Savoie, mais ne put s'emparer du comté de Nice. Charles Quint envahit la France par le littoral avec une armée formidable (1536). Il passa le Var et assiégea Antibes. Attaquée par mer et par terre, cette ville montra un courage héroïque, mais elle fut enfin prise d'assaut et livrée au pillage. Charles Quint se dirigea ensuite vers Cannes, puis sur Grasse, tandis qu'une division de son armée, longeant la côte, se portait sur Fréjus. Mais cette invasion ne fut pas plus heureuse que celle de 1524. La Provence, ravagée par les Français eux-mêmes, n'offrit aux envahisseurs qu'une vaste solitude et Charles Quint, après avoir poussé jusqu'à Aix où l'évêque de Nice le couronna roi d'Arles, rétrogada. Dans leur retraite, les Impériaux perdirent 20,000 hommes, surtout au passage de l'Estérel, où les paysans placés en embuscade surprenaient et battaient les corps détachés. A Cannes, l'empereur fréta une barque qui le transporta à Nice. Là, en 1538, eut lieu une entrevue fameuse entre François Ier et l'empereur, et ce rapprochement des deux adversaires amena la signature d'une trêve. Paix trompeuse, car quelques années après la guerre recommençait ! La flotte française se joignit à la flotte de l'amiral de Soliman, Barberousse, bey de Tunis, et François de Bourbon, comte d'Enghien, entra dans le comté de Nice. Les Turcs débarquèrent, ravagèrent le pays et vinrent dresser leurs batteries devant la ville de Nice : les Français du comte d'Enghien vinrent rejoindre les pirates de Barberousse. Nice résista. Une femme du peuple, Ségurane, au moment où l'assaut se donnait au fort Sincaire, abattit d'un coup de hache le Turc

qui portait l'enseigne et, saisissant le drapeau, anima ses concitoyens à la lutte (1543). L'arrivée du duc de Savoie avec une armée força les Français et les Turcs à se retirer.

Les guerres civiles religieuses succédèrent presque sans intervalle, aux guerres d'Italie. Les Alpes Maritimes virent, comme les autres régions, les catholiques et les protestants s'entre-déchirer, et Mauvans, l'un des principaux chefs protestants était un Provençal de Castellane. Sous le règne d'Henri III, les protestants se liguèrent contre le gouverneur de Provence, Carcès; Catherine de Médicis crut apaiser les esprits en nommant à la place de Carcès le maréchal de Retz; de là les factions des *carcistes* et des *razats*. D'autres prétendent que le nom de razats vient du mot raser, faisant allusion aux impôts extraordinaires que Retz levait dans les communes ou aux dévastations qu'il commettait. Le parti carciste représenta les catholiques, le parti razat les protestants et les politiques mécontents. La Ligue, dont le duc de Guise était l'âme, s'étendit jusqu'à la Provence où elle eut pour chef le baron de Vins; mais les Ligueurs ne tardèrent pas à appeler l'étranger, et le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, s'empressa de répondre à leur appel, espérant bien, à la faveur de ces troubles, agrandir ses domaines.

Après la mort d'Henri III, la Ligue se soutint longtemps encore en Provence, et ce fut même l'époque où la lutte devint plus vive. Grasse tomba au pouvoir des Ligueurs, qui payèrent bien cher ce succès, car il coûta la vie au baron de Vins, tué devant les murs de cette ville (1589). La confusion ne tarda pas à être extrême dans le pays ravagé de toutes parts. Les lieutenants d'Henri IV durent reconquérir pied à pied toute la rive droite du Var (1592), mais le duc de Savoie entreprit une nouvelle invasion. La ville d'Antibes ayant été prise d'assaut, Charles-Emmanuel fit passer au fil de l'épée une partie de la garnison; il s'empara du château de Cannes et reprit Grasse, que les Ligueurs avaient perdue. Cependant le duc d'Épernon reconquit la Provence pour Henri IV en 1593, mais il méconnut bientôt l'autorité royale et Henri le remplaça par

le duc de Guise (le fils du Balafré), qui, comme gage de la sincérité de sa soumission, apaisa complétement les esprits et rendit le calme à ce malheureux pays, où les guerres avaient accumulé les ruines.

La fameuse guerre de Trente ans n'eut pas de suites aussi funestes que les guerres précédentes pour la région des Alpes Maritimes. Elle ne fut signalée que par une attaque des Espagnols qui s'emparèrent des îles de Lérins (1635); ces îles furent reprises en 1637. La Savoie était alors l'alliée de la France, et Richelieu, content d'enchaîner ce pays à sa politique, n'essaya point de mettre la main sur Nice. Il faisait, à la même époque, d'autres conquêtes plus pressées.

Sous le règne de Louis XIV, la Provence demeure une des provinces les plus calmes de la France, et l'histoire locale des Alpes Maritimes ne signale que la présence, à l'île de Sainte-Marguerite (1687), de ce mystérieux prisonnier, l'Homme au masque de fer, dont les investigations les plus minutieuses des érudits n'ont pu établir l'identité. Mais bientôt le duc de Savoie, tour à tour ami et ennemi de la France, entre décidément dans la coalition formée contre Louis XIV (guerre de la Ligue d'Augsbourg). Le maréchal de Catinat envahit alors le comté de Nice, s'empare de la ville (1691) et soumet tout le pays jusqu'au col de Tende. Le traité de Turin (1696) rendit au duc Victor-Amédée les territoires qu'il avait perdus, et la réconciliation fut scellée par le mariage d'Adélaïde de Savoie avec le jeune duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Mais, pendant la guerre de la succession d'Espagne, une nouvelle défection du duc de Savoie compromit nos armées d'Italie, qui furent obligées de se replier (1703-1704); et, en 1705, les troupes de Louis XIV se vengèrent de cette défection sur la ville de Nice, prise après un bombardement terrible : par ordre de Louis XIV, la citadelle fut rasée jusqu'au sol. Bientôt la fortune changea. Victor-Amédée et le prince Eugène, complétement vainqueurs en Italie, à la journée de Turin (septembre 1606), envahirent à leur tour la Provence, reprirent Nice, s'emparèrent de Grasse et marchèrent sur Toulon,

sans avoir pris Cannes, dont l'artillerie gêna singulièrement leur marche. La flotte n'osa pas attaquer l'île de Sainte-Marguerite, défendue par un gouverneur intrépide, la Mothe-Guérin. Cette invasion, ralentie par la résistance de Cannes et de l'île Sainte-Marguerite, alla se briser contre les remparts de Toulon. Le duc de Savoie fut obligé de se retirer et de passer encore sous le feu des canons dirigés par la Mothe-Guérin.

Malgré tant de leçons, bien que la configuration du sol et le courage des habitants eussent si souvent démontré qu'une invasion en France n'avait aucune chance de réussir dans cette région, les Autrichiens et les Piémontais en tentèrent une nouvelle, en 1766, pendant la guerre de la succession d'Autriche. Tandis qu'ils bombardaient Antibes, les Anglais s'emparaient des îles de Lérins. Les coalisés prirent Cannes et Grasse, mais le maréchal de Belle-Isle, envoyé par Louis XV, délivra le pays, fit capituler la ville de Nice et Villefranche. Un congrès se réunit à Nice, où fut préparé le traité qui devait être signé à Aix-la-Chapelle.

Le comté de Nice devint, dès les premiers jours de la Révolution de 1789, le refuge des émigrés français de la Provence. Ils y firent des manifestations semblables à celles des émigrés de Coblentz ; mais le peuple de Nice prit fait et cause pour la Révolution : il s'arma et força les troupes de Savoie à la retraite : celles-ci toutefois se retirèrent dans le camp fortifié de Saorgio. Alors les Français entrent à Nice, sous les ordres du général Anselme. Masséna est chef de bataillon dans le régiment des volontaires du Var, et Bonaparte capitaine d'artillerie : c'est à Nice qu'il reçoit son brevet de commandant. En 1793 les troupes françaises, commandées par Brunet, font d'inutiles sacrifices pour enlever le camp de Saorgio. Les ennemis, renforcés par une division autrichienne, firent une sortie générale et débordèrent sur le territoire français; mais Dugommier, successeur de Brunet, les battit et les contint. Enfin au mois d'avril 1794 l'armée d'Italie, sous les ordres de Dumerbion, acheva de s'emparer du comté de Nice et fit tom-

ber le camp de Saorgio, qui, depuis le commencement de la guerre, avait causé tant de sanglants et d'inutiles combats. Cependant tandis que l'armée, continuant sa marche victorieuse, passait sur le territoire de Gênes, Bonaparte était arrêté à Nice, après le 9 thermidor, pour ses relations avec Robespierre le jeune. Si sa captivité fut courte, il resta quelque temps à Paris sans emploi; mais après avoir sauvé la Convention à la journée du 13 vendémiaire 1795, il reparut sur la côte des Alpes Maritimes en qualité de commandant en chef de l'armée d'Italie; c'est de Nice qu'il partit pour commencer sa merveilleuse campagne de 1796-97. Les préliminaires de Léoben, confirmés par le traité de Campo-Formio, consacrèrent la réunion du comté de Nice à la France (1797), et en 1799 ce comté fut érigé en département sous le nom d'*Alpes-Maritimes*.

Les orages qui s'éloignent vont gronder au centre de l'Europe. Mais, en 1814, les Français, évacuant l'Italie, se replient sur Nice, et les troupes du roi de Sardaigne reprennent possession du pays.

Cependant, le 1er mars 1815, vers quatre heures de l'après-midi, trois petits bâtiments paraissent dans le golfe Jouan. Cinquante hommes de la vieille garde débarquent et tentent de surprendre Antibes. Mais l'officier qui commandait cette place les retient prisonniers. Napoléon, car c'était lui qui tentait cet audacieux débarquement, sans s'effrayer, fait bivouaquer les huit cents hommes qu'il amenait avec lui, autour de Cannes, puis, le lendemain, prend la route des montagnes, marche sur Grasse et, par la région difficile des Basses-Alpes, se dirige sur Grenoble, avec une telle rapidité que le 20 mars il rentrait à Paris sans avoir tiré un coup de fusil.

Après le désastre de Waterloo, le comté de Nice fut encore enlevé à la France. En 1845, le roi Charles-Albert, vaincu à Novare par les Autrichiens, passa par Nice pour aller s'ensevelir dans la retraite à Oporto en Portugal. En 1859, la guerre de l'indépendance italienne enleva une dernière fois à l'Italie la Savoie et le comté de Nice (traité du 24 mars 1860) et le

suffrage universel consulté, en vertu de ce traité, consacra, à la presque unanimité, le retour à la France de ces deux provinces aujourd'hui françaises.

## VII. — Personnages célèbres.

*Quatorzième siècle.* — BRANDI, né à Puget-Théniers, jurisconsulte renommé, mort en 1511 ou 1515.

*Quinzième siècle*, JEAN GALLÉAN, né à Nice, armateur. — LOUIS BRÉA, peintre d'histoire, né à Nice.

*Seizième siècle.* — JEAN-FRANÇOIS FULCONIS, savant mathématicien, né à Isola. — CATHERINE SÉGURANE, surnommée la Jeanne Hachette de Nice, célèbre par le courage qu'elle déploya pendant le siége de Nice par la flotte franco-turque. — ÉLOI CAFFARELLI, né à Saint-Étienne-des-Monts, savant jurisconsulte.

*Dix-huitième siècle.* — L'abbé JEAN-PIERRE PAPON (1734-1823), de l'Oratoire, né à Puget-Théniers, a écrit une savante histoire de Provence. — CHARLES-ANDRÉ VANLOO (1705-1765), peintre renommé, élève de son frère Jean-Baptiste Vanloo. — ALBERTI, né à Sospel (1737-1801), jurisconsulte et grammairien. — AUDIFFREDI, né à Saorge (1714-1794), savant dominicain.

*Dix-huitième et dix-neuvième siècles.* — JOSEPH BAVASTRO, né à Nice, marin, se distingua dans les guerres de la République. — JOSEPH D'AUVARE CORPORANDI, né à la Croix (1722-1804), général dans les armées de la République. — ANDRÉ MASSÉNA (1758-1817), né à Nice, maréchal, duc de Rivoli, prince d'Essling, surnommé *l'enfant chéri de la Victoire.*

*Dix-neuvième siècle.* — JOSEPH CASTEL (1798-1853), né à Nice, peintre. — JOSEPH GARIBALDI, général italien, né à Nice en 1807. — JACQUES-MARIE-ANTOINE-CÉLESTIN DUPONT (1792-1859), né à Villefranche, mort cardinal-archevêque de Bourges. — HYACINTHE-LOUIS-VICTOR AUBRY (1797-1848), né à Nice, peintre, élève de Girodet. — ADOLPHE-JÉRÔME BLANQUI (1798-1854), né à Nice, économiste célèbre, membre de l'Institut.

— Auguste Blanqui, son frère, né à Puget-Théniers, a été mêlé à toutes les révolutions politiques depuis 1830.

## VIII. — Population, langues, culte, instruction publique.

La *population* des Alpes-Maritimes s'élève, d'après le recensement de 1876, à 203,604 habitants (102,846 du sexe masculin, 100,758 du sexe féminin). A ce point de vue, c'est le 82e département. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 52 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré : c'est ce qu'on nomme la *population spécifique*. La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que les Alpes-Maritimes renferment, à surface égale, 17 à 18 habitants de moins que l'ensemble de notre pays. Sous ce rapport, c'est le 60e département.

Depuis le recensement de 1861, le premier auquel ont été soumises les Alpes-Maritimes depuis leur annexion à la France, le département a gagné 9,026 habitants.

Tous les habitants comprennent le français; mais dans la partie septentrionale du département ils s'expriment fort difficilement dans cette langue. Dans l'est, le patois diffère peu du patois piémontais; à l'ouest, c'est la langue provençale, mêlée de mots italiens, qui domine. Enfin à Nice et aux environs, un idiome local, le patois niçard, est généralement en usage : c'est la langue romane ou le latin vulgaire mêlé d'expressions italiennes, françaises, espagnoles et portugaises.

La majorité des habitants des Alpes-Maritimes est catholique; on n'y compte que 1,000 protestants et 500 israélites (colonies étrangères non comprises).

Le nombre des *naissances* a été en 1875 de 5,982; celui des *décès*, de 5,461 (plus 376 mort-nés); celui des *mariages*, de 1,733.

Le *lycée* de Nice a compté, en 1879, 625 élèves; les *colléges communaux* de Grasse, Menton et Antibes, 263; 7 *in-*

*stitutions secondaires libres*, 277; 421 *écoles primaires*, 26,753; 21 *salles d'asile*, 3,529.

Sur 38 accusés de crimes en 1873, on a compté :

| | | |
|---|---|---|
| Accusés ne sachant ni lire ni écrire | . . . . . . . | 17 |
| — sachant lire ou écrire imparfaitement | . . | 19 |
| — sachant bien lire et bien écrire | . . . . | 2 |

## IX.— Divisions administratives.

Le département des Alpes-Maritimes forme le diocèse de Nice (suffragant d'Aix); — les 1re et 3e subdivisions de la 15e région militaire (Marseille). — Il ressortit à la Cour d'appel d'Aix, — à l'Académie d'Aix, — à la 23e légion de gendarmerie (Nice), — à la 7e inspection des ponts et chaussées, — à la 34e conservation des forêts (Nice), — à l'arrondissement minéralogique de Marseille (division du Sud-Est). — Il comprend : 3 arrondissements (Grasse, Nice, Puget-Théniers), 25 cantons, 152 communes.

*Chef-lieu du département :* NICE.

*Chefs-lieux d'arrondissement :* GRASSE, NICE, PUGET-THÉNIERS.

**Arrondissement de Grasse** (8 cant.; 60 com.; 124,691 hect.; 73,670 h.).

*Canton d'Antibes* (3 com.; 5,500 hect.; 11,761 h.) — Antibes — Biot — Vallauris.

*Canton du Bar* (10 com.; 17,630 hect.; 6,400 h.) — Bar (Le) — Caussols — Châteauneuf — Courmes — Gourdon — Opio — Roquefort — Rouret (Le) — Tourrette — Valbonne.

*Canton de Cannes* (6 com.; 11,600 hect.; 19,047 h.) — Cannes — Cannet (Le) — Mandelieu — Mouans-Sartoux — Mougins — Roquette (La).

*Canton de Coursegoules* (8 com.; 21,655 hect.; 2,691 h.) — Bézaudun — Bouyon — Cipières — Conségudes — Coursegoules — Ferres (Les) — Gréolières — Roquestéron.

*Canton de Grasse* (3 com.; 6,000 hect.; 14,135 h.) — Auribeau — Grasse — Pégomas.

*Canton de Saint-Auban* (13 com.; 29,800 hect.; 3,687 h.) — Aiglun — Amirat — Andon — Briançonnet — Caille — Collongues — Gars — Mas (Le) — Mujouls (Les) — Saint-Auban — Sallagriffon — Séranon — Valderoure.

*Canton de Saint-Vallier* (6 com.; 13,806 hect.; 3,955 h.) — Cabris —

Escragnolles — Peymeinade — Saint-Césaire — Saint-Vallier — Tignet (Le).

*Canton de Vence* (11 com.; 17,700 hect.; 12,014 h.) — Broc (Le) — Cagnes — Carros — Colle (La) — Gattières — Gaude (La) — Saint-Jeannet — Saint-Laurent — Saint-Paul — Vence — Villeneuve-Loubet.

**Arrondissement de Nice** (11 cant.; 44 com.; 110,134 hect.; 106,925 h.).

*Canton de Breil* (3 com.; 17,800 hect.; 5,164 h.) — Breil — Fontan — Saorge.

*Canton de Contes* (5 com.; 10,264 hect.; 4,899 h.) — Berre — Châteauneuf — Coaraze — Contes — Drap.

*Canton de l'Escarène* (5 com.; 14,383 hect.; 5,157 h.) — Escarène (L') — Lucéram — Peille — Peillon — Touët-de-l'Escarène.

*Canton de Levens* (9 com.; 9,306 hect.; 5,747 h.) — Aspremont — Castagniers — Colomars — Duranus — Levens — Roquette (La) — Saint-Blaise — Saint-Martin-du-Var — Tourrette.

*Canton de Menton* (5 com.; 5,175 hect.; 10,407 h.) — Castellar — Gorbio — Menton — Roquebrune — Sainte-Agnès.

*Canton de Nice Est* (1 com ; 2,400 hect.; 28,517 h.) — Nice (est).

*Canton de Nice Ouest* (4 com.; 6,600 hect.; 27,257 h.) — Falicon — Nice (ouest) — Saint-André — Trinité (La).

*Canton de Saint-Martin-Lantosque* (5 com.; 15,120 hect.; 5,932 h.) — Belvédère — Bollène (La) — Roquebillière — Saint-Martin-Lantosque — Venanson.

*Canton de Sospel* (3 com.; 11,055 hect.; 4,635 h.) — Castillon — Moulinet — Sospel.

*Canton d'Utelle* (2 com.; 11,870 hect.; 3,960 h.) — Lantosque — Utelle.

*Canton de Villefranche* (3 com.; 4,220 hect.; 5,250 h.) — Éza — Turbie (La) — Villefranche.

**Arrondissement de Puget-Théniers** (6 cant.; 48 com.; 138,736 hect.; 23,009 h.)

*Canton de Guillaumes* (9 com.; 40,331 hect.; 4,511 h.) — Beuil — Châteauneuf-d'Entraunes — Daluis — Entraunes — Guillaumes — Péone — Saint-Martin-d'Entraunes — Sauze — Villeneuve-d'Entraunes.

*Canton de Puget-Théniers* (8 com.; 15,980 hect.; 3,713 h.) — Ascros — Auvare — Croix (La) — Penne (La) — Puget-Rostang — Puget-Théniers — Rigaud — Saint-Léger.

*Canton de Roquestéron* (10 com.; 12,100 hect ; 3,450 h.) — Bonson — Cuebris — Gilette — Pierrefeu — Revest — Roquestéron — Saint-Antonin — Sigale — Toudon — Tourette-du-Château.

*Canton de Saint-Étienne* (3 com.; 29,775 hect.; 3,668 h.) — Isola — Saint-Dalmas-le-Selvage — Saint-Étienne.

*Canton de Saint-Sauveur* (8 com.; 20,650 hect.; 4,022 h.) — Clans — Ilonse — Marie — Rimplas — Roubion — Roure — Saint-Sauveur — Valdeblore.

*Canton de Villars* (10 com.; 19,900 hect.; 3,645 h.) — Bairols —

Lieuche — Malaussène — Massoins — Pierlas — Thiéry — Touët-de-Beuil — Tour (La) — Tournefort — Villars.

## X. — Agriculture.

Sur les 391,662 hectares du département, on compte :

| | |
|---|---|
| Terres labourables. . . . . . . . | 73,764 hectares. |
| Vignes. . . . . . . . . . . . . | 9,662 |
| Bois. . . . . . . . . . . . | 90,418 |
| Prés. . . . . . . . . . . . . . | 19,513 |
| Terres incultes . . . . . . . . . | 52,363 |

Le reste du territoire est réparti entre les pâturages et pacages, les lacs, les étangs, les lits de torrents, les emplacements de villes, de bourgs, de villages, de fermes, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

On compte dans le département 4587 chevaux, 9203 mulets, 7114 ânes, 3970 bœufs et taureaux, 9018 vaches et génisses, 1781 veaux, 101 919 moutons (ayant donné en 1875 220,000 kilogrammes de laine), 9264 porcs et 37855 chèvres. L'élève des vers à soie a donné, en 1875, 45 625 kilogrammes de cocons ; celle des abeilles (5000 ruches), 10 000 kilogrammes de miel et autant de cire. Les ânes et les mulets du canton de Saint-Auban sont assez estimés.

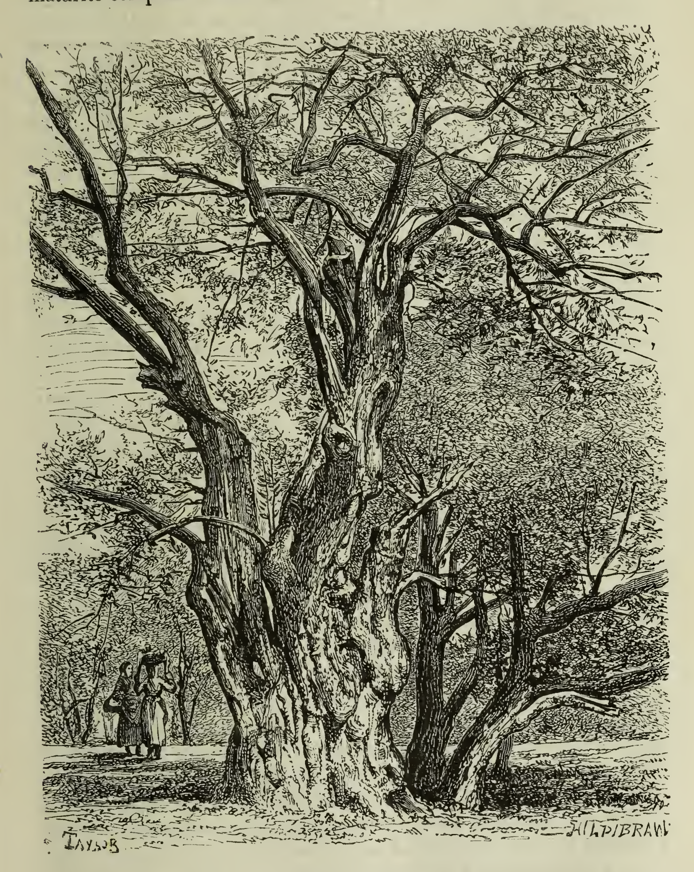
Le département des Alpes-Maritimes doit à l'énorme différence de ses altitudes maxima et minima une grande variété de productions. Les plantes diverses qui s'étagent sur les flancs des monts, du bord de la mer aux sommets neigeux, reproduisent en miniature toutes les zones européennes de végétation. Dans la seule vallée de Gorbio, de même que dans toutes celles qui débouchent sur la plage de Menton, les botanistes peuvent faire de magnifiques récoltes : sur un espace de 75 kilomètres carrés, on compte plus de 1,000 espèces de plantes croissant spontanément. Il faudrait parcourir toute l'Irlande ou toute la Suède pour réunir un aussi grand nombre d'espèces. Au point de vue agricole, le département se divise en cinq zones. La région pastorale, qui s'étend au-dessus de 2300 mètres d'altitude, offre de magnifiques pâturages émaillés de fleurs odoriférantes : c'est le domaine des troupeaux, qui y passent la saison estivale. La seconde zone, de 2300 à 1800 mètres, appartient aux forêts de pins, de cytises, de mélèzes ; on y voit des arbres de la plus belle venue. De 1800 à 1200 mètres croissent le sapin et le hêtre. La région moyenne ou zone des coteaux supérieurs (1200 à 700 mètres; chênes et châ-

taigniers) produit des céréales, mais en quantité insuffisante pour la consommation, du maïs, des pommes de terre, des fruits à pépins (excellentes pommes de Vence), du chanvre (dans les bas-fonds). Les meilleures châtaignes viennent de Roquebillière. Au-dessous de 700 mètres est la région méditerranéenne, ce pays privilégié qui jouit du meilleur climat de l'Europe entière. Le citronnier, l'oranger, le figuier (14 espèces; les meilleures figues viennent du Broc et du Puget), l'olivier, l'amandier, la vigne, le jujubier, le caroubier, le mûrier et une foule d'arbres ou plantes exotiques, palmiers, aloès, eucalyptus, cactus, ricins géants, etc., y croissent avec vigueur.

On compte dans les Alpes-Maritimes 180 variétés et sous-variétés de *citrus* cultivées pour leurs fruits ou seulement par intérêt de curiosité. Le **citronnier** fait la richesse de Menton, qui récolte environ 40 millions de citrons par an. De Menton à Palerme, on chercherait vainement un vallon privilégié où le citronnier prospère en pleine terre comme les pommiers en Normandie. A Menton, grâce à l'égalité et à la douceur de la température, le même arbre porte en tout temps des fleurs et des fruits à divers états de maturité. Menton, en produisant les *verdami* ou les citrons d'été, seule espèce qui supporte les longs voyages, a un avantage marqué sur la Sicile et sur presque tous les autres pays producteurs. La récolte des citrons y a lieu du 1er janvier au 31 décembre. A mesure qu'on les récolte, on range les citrons dans de grandes corbeilles qui sont transportées dans de vastes magasins voisins du port. Les fruits qu'elles contiennent y passent plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils aient perdu leur fraîcheur primitive. Alors ils subissent un examen. On refuse tous ceux qui ne paraissent pas assez bien portants pour pouvoir supporter les fatigues d'un long trajet. Les immaculés sont rangés dans des caisses de trois sortes: les *lyonnaises*, les *flandrines* et les *messinoises*. Les lyonnaises, contenant environ 490 citrons, sont destinées à la France; les flandrines, contenant 420 citrons, ne s'expédient que dans le nord de l'Europe; et les messinoises, qui renferment seulement 360 citrons, partent pour l'Amérique. Le prix des citrons est très-variable, selon les années et selon les saisons. Le minimum est en moyenne de 12 à 15 francs le mille, le maximum de 50 à 60 francs; 70 francs est un prix exceptionnel. C'est vers la fin de juin ou dans le commencement de juillet que la hausse est la plus forte. Pendant l'été, la consommation est en effet beaucoup plus considérable.

L'**oranger** prospère aux environs de Nice; mais c'est aussi Menton qui donne la récolte la plus abondante, bien que les orangers y soient beaucoup moins nombreux que les citronniers. La récolte varie d'un million et demi à deux millions; le prix, de 10 à 20 francs le mille.

L'oranger, moins bien partagé que le citronnier, ne fleurit qu'une fois par an et ne donne, en conséquence, qu'une seule récolte, qui se fait d'ordinaire en janvier et février pour l'exportation, avant la maturité complète du fruit.



Oliviers à Menton.

L'**olivier** (6 espèces) forme la principale richesse de Nice et de ses environs. A Antibes, il est proportionnellement plus productif que

sur aucun autre point de la côte. Près de Villefranche, une belle forêt d'oliviers recouvre l'isthme à la racine de la péninsule. Mais c'est l'olivier mentonais qui est, sans contredit, le roi de tous les arbres de la Méditerranée. N'ayant jamais été ni détruit, ni même endommagé par la gelée, il a pris des développements vraiment phénoménaux sur cette terre privilégiée. La durée de son existence paraît presque indéfinie. Certains troncs du cap Martin datent, dit-on, de l'empire romain. L'olivier fleurit en avril et donne une récolte par an; mais une année d'abondance est presque toujours suivie d'une année de stérilité. L'olive mûrit en automne, devient noire et commence à tomber de l'arbre en décembre et en janvier. Chaque propriétaire la récolte à sa guise: l'un l'abat en frappant les branches avec des gaules; l'autre la fait cueillir soigneusement; un troisième attend parfois jusqu'au mois d'avril qu'elle tombe d'elle-même. L'huile, fabriquée dans des moulins pittoresques — des *frantoi* — qui noircissent et infectent l'eau des ruisseaux, se vend 1 franc à 1 franc 50 cent. le kilogramme, selon la qualité. La récolte dans les bonnes années se monte à 400,000 kilogrammes. Il se fabrique dans le département pour 10 à 12 millions de francs d'huile.

La **vigne**, disposée généralement en longues rangées alternant avec des arbres fruitiers ou des plates-bandes de légumes, occupe aussi une grande partie du territoire. Les vins rouges et blancs les plus généreux de la contrée sont ceux qui proviennent des vignobles de Vallette, de Bellet, de Saint-Martin-du-Var, et de toute cette chaîne de collines nues et caillouteuses qui se prolonge parallèlement à la rive gauche du Var inférieur. Les Mentonais récoltent environ 2000 hectolitres de vin par an. Saint-Laurent-du-Var produit des vins muscats renommés. On vante aussi les vins de Peille et celui de Contes. Ce dernier est blanc, très-sucré, et mousse comme le champagne. De tous les vins blancs de Nice et des environs, c'est le plus léger, le plus agréable, celui qui étanche le mieux la soif. Bu même en quantité, il ne pourrait pas faire de mal. Il produit tout au plus une ivresse momentanée et gaie. Les vignes plantées sur les collines qui environnent Lescarène fournissent de bons vins muscats et mousseux. Les vins d'Apremont et de la Gaude sont également estimés.

Les **fleurs** font l'objet d'un commerce actif d'exportation, comme à Nice, ou alimentent d'importantes fabriques de parfumerie, comme à Grasse. Les magnifiques jardins qui entourent cette dernière ville ne sont que bosquets d'orangers, de rosiers, de jasmins ou tapis de violettes, de jonquilles, de résédas, de tubéreuses. Toutes ces plantes, qui font la fortune du pays, exigent à peine quelques soins. — Dans l'arrondissement de Grasse on cultive aussi le tabac.

En 1875, il s'est récolté dans le département 400 000 hectolitres de froment, 10 000 de méteil, 18 000 de seigle, 3900 d'orge, 600 de sarrasin, 3500 de maïs et millet, 19 200 d'avoine, 150 000 de pommes de terre, 11 700 de légumes secs (haricots estimés de Bezaudun et d'Utelle, lentilles de Tourrettes, raves de Duranus), 243 quintaux de tabac, 210 de chanvre et 208 000 hectolitres de vins.

Le pays est moins boisé que jadis; pourtant on y trouve de magnifiques bois, surtout dans les combes supérieures des gorges de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée. De plus, l'État a entrepris le reboisement du pays, et déjà aux environs de Lantosque, de Levens, d'Aspremont, de Bollène, des montagnes, naguère dénudées, sont verdoyantes et productives. Les croupes supérieures du Montalban et du Montboron (près de Nice), naguère complétement nues, commencent à prendre une teinte verte depuis qu'on les a reboisées. Sur ce dernier seulement, 65 hectares ont été livrés aux travaux de reboisement (pin maritime, pin d'Alep, caroubier, olivier, etc.). — Près du jardin d'acclimatation de Nice, l'État possède d'admirables pépinières.

Il existe dans le département une *ferme-école,* celle *de Saint-Donat,* près de Grasse.

## XI. — Industrie.

Le *cuivre* est exploité à Cerisier (communes de la Grand-Croix et d'Auvare), Charontes (commune de Rimplas), Clay (commune de Saint-Étienne), Cluchelier (commune de Valdeblore), l'Hubac-de-Jourdan (communes de Daluis et de la Croix), Léouvé (commune de la Croix), Rancels (commune de Roure) et Villaron (commune d'Auvare). — Une mine de *plomb argentifère* est utilisée, à Saint-Pierre, commune de Péone; ce métal a été reconnu également, ainsi que le cuivre, dans la commune de Saint-Étienne-des-Monts. — Une mine de *manganèse* est exploitée à Valmasque, communes d'Antibes et de Biot. Une seconde mine a été concédée au Bois-de-la-Garde, communes de Biot, de Roquefort et de Villeneuve-Loubet. — Le *fer* se rencontre surtout entre la Tinée et la Vésubie; mais une seule mine est exploitée, celle du Chastel, commune de Saint-Martin-Lantosque. — On a constaté l'existence de gisements houillers à une lieue de Puget-Théniers, à Valdeblore et près de Sospel. Le *lignite* s'extrait aux Adoux, commune de Gillette; la concession de Vescagne (communes de Coursegoules, Bezaudun, Vence et Saint-Jeannet) est en chômage.— On trouve l'*arsenic* près de Luceram; le *mercure,* près de Fontan; le *soufre,* à Daluis, Guillaumes et Saint-Martin-Lantosque.

La ville de Grasse possède d'importantes carrières de *marbre*, ainsi que Breil, Cabris, Nice et Villefranche; Saint-Martin-Lantosque, une carrière de beau *granit* blanc, exploité aussi dans l'Estérel. La chaux de la Colle est justement estimée. L'argile à poterie est exploitée surtout près de Vallauris et à Mougins; le plâtre, à Sospel.

Les principales **sources minérales** sont celles de *Berthemont* ou de Lancioures, situées à quelques kilomètres de Roquebillière. Elles sont au nombre de trois: la source Saint-Julien, chaude et bitumineuse; celle de Saint-Jean-Baptiste, chaude et sulfureuse; la source de Saint-Michel, acidulée froide. Elles alimentent un petit établissement. — Près de *Saint-Martin-Lantosque* jaillit une source sulfuro-alcaline froide (16°), dont l'eau s'emploie efficacement contre les maladies chroniques de la peau et des voies respiratoires, contre l'angine glanduleuse, la laryngite, les catarrhes chroniques, l'asthme humide atonique, la phthisie pulmonaire. — D'autres sources minérales existent à Drap (eau sulfureuse froide de Lagarde), à Puget-Théniers et à Saint-Sauveur (source sulfureuse).

L'industrie la plus importante du pays est la **parfumerie**, représentée par d'importants établissements à Cannes, au Cannet, au Golfe-Jouan, à Menton, Valderoure, Vallauris, Vence, etc., mais surtout à Grasse. Les fabriques de parfumerie de cette dernière ville, au nombre de 50, consomment par jour, pendant le mois de mai, époque principale de la distillation, 45 000 kilogrammes de roses et 16,000 kilogrammes de fleurs d'orangers. Les différentes essences fabriquées sont les eaux de fleurs d'orangers, de roses, de menthe, marasques, de bois odorants, lavande, néroli, citron, bergamotte, curaçao, etc. — Les *savonneries* de Cannes, Grasse, Nice, etc., ont fabriqué en 1875 9200 quintaux métriques de savons.

Pour la fabrication de l'**huile** d'olives, le département des Alpes-Maritimes est le premier de la France (*V.* p. 46). Les huiles de la vallée de la Siagne sont réputées les meilleures de notre pays. On fabrique aussi, notamment à Grasse, des huiles d'amandes douces et d'amandes amères.

Antibes, Menton, Nice, Puget-Théniers et Sospel fabriquent du vermicelle et autres *pâtes alimentaires;* Antibes et Cannes, des conserves de tomates; Grasse, des liqueurs et de la confiserie. Nice prépare des fruits confits.

La *poterie* occupe de nombreux ouvriers au Bar, à Biot, Contes, Grasse, Saint-Martin-Lantosque, et surtout à Vallauris (poteries, faïences et terres cuites dont quelques-unes sont fort belles), où plus de 700 ouvriers sont occupés à ce travail. — Mougins fabrique des produits réfractaires. — La *verrerie* de la Bocca, à Cannes (84 ou-

vriers), a produit en 1875 4800 quintaux métriques d'objets fabriqués, d'une valeur de 240,000 francs; les *papeteries* du Bar, de Drap, Mouans, Siagne, 1900 quintaux de papier valant 85,500 francs.

Il existe des *filatures de soie* à Nice et à Grasse; des *fabriques de draps*, à Puget-Théniers et à Saint-Martin-d'Entraunes; de *toiles*, à Roquestéron et à Saint-Auban; de *linge de table*, à Puget-Théniers; de *chapeaux*, à Cannes.

L'industrie métallurgique n'est guère représentée dans le département que par les *forges* de Sospel et de Saint-Auban et par les fabriques de *chaudronnerie* de Grasse. — La fabrication des meubles et la marqueterie sont des branches de l'industrie niçoise. La ville de Menton est aussi connue dans le commerce par ses jolis meubles en bois de caroubier, d'olivier et de citronnier.

Enfin il existe dans le département des blanchisseries et fabriques de cire (Grasse, Nice), des imprimeries (Cannes, Grasse, Menton, Nice), des minoteries (Cannes, Nice, Roquestéron), des tanneries (Grasse, Nice, Puget-Théniers), des scieries (Saint-Isidore, Roquestéron; celles des Angoustières et de Saint-Laurent-du-Var débitent en planches presque uniquement les troncs de pins venant des vallées de la Tinée et de la Vésubie); une manufacture de bleus (bleu d'outremer, indigo, bleu anil, bleu de France, etc.) à Cannes; une manufacture de tabac (près de Nice), etc.

## XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le département *exporte* des citrons, des oranges et fruits de table, diverses espèces de fruits secs, des huiles, des parfums et essences de toutes sortes, des fleurs et surtout des violettes en quantité considérable, des plantes aromatiques et pharmaceutiques, des bois de construction, des vins, des mules et mulets, des peaux brutes ou préparées au tan, du minerai de cuivre, des pâtes alimentaires, du tabac, des pierres de taille, des poteries, etc.

Il *importe* des céréales, des denrées coloniales, du sucre, des vins, des articles d'ameublement et de ménage, de bijouterie, d'horlogerie, de librairie, des étoffes, des bestiaux, des volailles, du sel, de la verrerie, et environ 130 000 quintaux métriques de houille provenant d'Angleterre et des bassins français d'Alais, de Fréjus, d'Aix, de la Loire, de Graissessac, etc.

Le département est traversé par deux chemins de fer, d'un développement total de 92 kilomètres.

1° Le chemin de fer *de Marseille à Gênes* passe du département

du Var dans celui des Alpes-Maritimes un peu au delà de la station du Trayas. Il dessert Cannes, Golfe-Jouan, Antibes, Vence-Cagnes, Var, Nice, Villefranche, Beaulieu, Éza, traverse la principauté de Monaco (gares de Monaco et de Monte Carlo), passe à Cabbé-Roquebrune, Menton, puis entre en Italie après un parcours de 72 kilomètres dans les Alpes-Maritimes.

2° L'embranchement *de Cannes à Grasse* (20 kilomètres) n'a qu'une station intermédiaire, Mouans-Sartoux.

Les voies de communication comprennent 3,765 kilomètres et demi, savoir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 chemins de fer . . . . . . . . . . . . . . . | | | 92 kil. |
| 4 routes nationales. . . . . . . . . . . . . . | | | 363 |
| 10 routes départementales . . . . . . . . . . . | | | 203 1/2 |
| 707 chemins vicinaux. . . . | 17 de grande communication. . . . . . . . . | 460 | 3,107 |
| | 27 de moyenne communication. . . . . . . . | 328 | |
| | 663 de petite communication. . . . . . . . | 2,319 | |

## XIII. — Dictionnaire des communes.

**Agnès (Sainte-)**, 539 h., c. de Menton, sur des rochers, à 670 mèt. d'altitude. »»→ Chapelle rustique de Notre-Dame-des-Neiges. —Château ruiné (vue magnifique) du XIe s.

**Aiglun**, 268 h., c. de Saint-Auban. »»→ Jolie cascade de la Gironde ; belle grotte.

**Amirat**, 134 h., c. de Saint-Auban. »»→ Belles sources.

**Andon**, 289 h., c. de Saint-Auban. »»→ Château ruiné.

**André (Saint-)**, 617 h., c. de Nice (Ouest).

**Antibes**, 6,752 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Grasse, sur la Méditerranée, dans une admirable contrée cultivée comme un jardin. »»→ Église paroissiale du XIIe s. (cathédrale avant 1243), flanquée de deux tours dont la base remonte à l'époque gallo-romaine, et dont l'une, haute de 41 mèt., sert de clocher. — Ruines d'un théâtre et plusieurs arcades d'aqueducs romains. — Curieuses inscriptions romaines. — Au centre de la place d'armes, colonne commémorative de la belle résistance d'Antibes à l'armée austro-sarde, en 1815. — Villas. — Sites splendides aux environs. — Monticule conique de la Garoupe ou Cap d'Antibes, portant un phare et une chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, couvert de magnifiques villas.

**Antonin (Saint-)**, 90 h., c. de Roquestéron. »»→ Vieux château.

**Ascros**, 470 h., c. de Puget-Théniers. »»→ Restes d'un ancien château recouvrant un souterrain.

**Aspremont**, 513 h., c. de Levens. »»→ Ruines de fortifications fort anciennes.

**Auban (Saint-)**, 554 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse. »»→ Clus de Saint-Auban, l'une des gorges les plus belles de France, entre deux murs de rochers de 200 à 300 mèt. de haut. à pic, et percés en tous sens de grottes dominant la Faye, qui forme une grande quantité de cascades.

**Auribeau**, 477 h., c. de Grasse. »»→ Dans l'église, bâtie, dit-on, sur les plans de Vauban, charmant reliquaire du

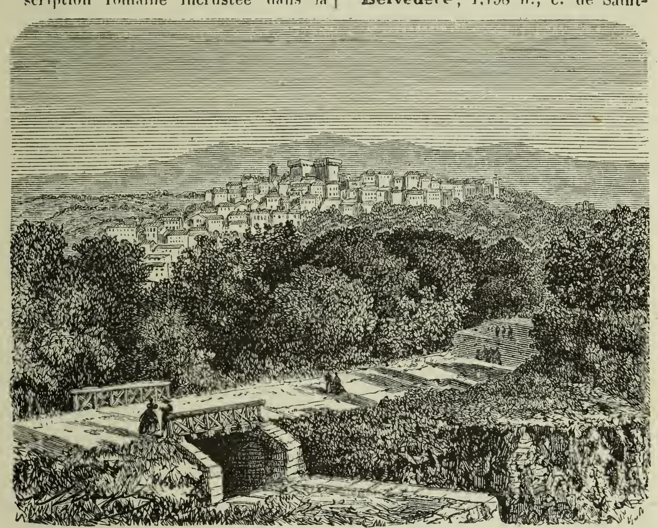
XV<sup>e</sup> s., et beau calice du XVI<sup>e</sup> s. — Dans les environs d'Auribeau, pont de Tanneron, dans la belle gorge de la Siagne ; chapelle de Notre-Dame de Vaucluse, bâtie dans le genre italien (nombreux ex-voto ; dans la sacristie, Christ en bois de 1661).

**Auvare**, 140 h., c. de Puget-Théniers.

**Bairols**, 263 h., c. de Villars.

**Bar (Le)**, 1,414 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse. ⋙→ Église : inscription romaine incrustée dans la partie inférieure du clocher ; jolie porte gothique ; sculptures de la Renaissance ; deux tableaux peints sur bois, l'un de l'école flamande, l'autre du XIV<sup>e</sup> s. Ce dernier représente une danse macabre à laquelle président deux magistrats ; au bas, on lit trente-trois vers provençaux, écrits en caractères gothiques, aujourd'hui à demi effacés. — Chapelle des religieuses Trinitaires, de style ogival. — Château féodal, flanqué de tours.

**Belvédère**, 1,198 h., c. de Saint-Martin-Lantosque, sur une colline de 835 mèt., dominant le confluent de la Vésubie et de la Gordolasque. ⋙→ Ruines d'un château et de murailles d'enceinte.



Cagnes.

**Berre**, 555 h., c. de Contes. ⋙→ Ruines d'un château.

**Beuil**, 559 h., c. de Guillaumes.

**Bézaudun**, 146 h., c. de Coursegoules. ⋙→ Vaste château seigneurial.

**Biot**, 1,343 h., c. d'Antibes. ⋙→ Ruines d'un temple.

**Blaise (Saint-)**, 296 h., c. de Levens.

**Bollène (La)**, 741 h., c. de Saint-Martin-Lantosque, sur une colline de 704 mèt. (vue magnifique) dont les pentes admirablement cultivées forment un immense escalier de verdure. ⋙→ Château ruiné. — Restes d'une enceinte fortifiée.

**Bonson**, 372 h., c. de Roquestéron.

**Bouyon**, 426 h., c. de Coursegoules.

**Breil**, 2,576 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Nice, au pied du rocher qui porte la vieille tour de Crivella, sur la Roya. ⋙→ Mont Tête-d'Alpe (1,586 mèt.).

**Briançonnet**, 620 h., c. de Saint-Auban.

**Broc (Le)**, 710 h., c. de Vence. ⋙→ Église de 1563. — Hôpital du xvᵉ s.

**Cabris**, 1,018 h., c. de Saint-Vallier, sur une colline d'où l'on découvre une très-belle vue.

**Cagnes**, 2,400 h., c. de Vence, en amphithéâtre sur une colline dominant le confluent de la Cagne et du Malvan, à 1 kil. et demi de la Méditerranée, qui forme la petite anse du Gros ou Grau de Cagnes. ⋙→ Vieux château crénelé des Grimaldi (mon. hist.) ; salle Dorée; salle renfermant une belle cheminée, et dont le plafond, représentant la chute de Phaéton, est attribué à Carlone, peintre italien du xviiᵉ s. ; escalier en marbre. — Près de l'embouchure du Loup, ruines du monastère de Saint-Véran ou de Notre-Dame-la-Dorée, fondé au viᵉ s.

**Caille**, 208 h., c. de Saint-Auban, sur un plateau fertile, le Plan de Caille, où les eaux de pluie s'engouffrent dans les embues ouvertes au pied du Méoreau et vont, dit-on, alimenter les sources de la Siagne. ⋙→ Dans la montagne de Séranon, grotte profonde.

**Cannes**, 14,022 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse, ville renommée par la douceur de son climat, située dans une charmante position, autour d'une petite anse et sur le penchant d'une colline, qui se prolonge dans la mer par un promontoire étroit, et que couronnent les tours pittoresques d'un château et d'une église. De la terrasse que dominent ces constructions, on découvre une vue magnifique sur la ville, qui s'étend le long de la plage sur plus de 6 kil. de long., de la Bocca à l'ouest, jusqu'au promontoire de la Croisette à l'est ; sur les îles de Lérins, le golfe de la Napoule, les coteaux parsemés de villas, le Cannet, la route de Grasse et l'Esterel. L'intérieur de Cannes ne répond pas à l'admirable beauté des environs. La ville ne possède pas de monuments. Les rues de la partie haute sont étroites, tortueuses, mal pavées. Le centre de la ville est formé par la promenade du *Cours*, que décorent des fontaines jaillissantes et des jardins (dattiers et autres plantes exotiques). C'est là que viennent aboutir les deux grandes rues du quartier de l'E. et du quartier O. : la *rue d'Antibes* et la *rue de Fréjus*. Le quartier de l'O., ou quartier Anglais, se compose surtout de villas séparées par de grands jardins ; dans le quartier de l'E., ou quartier Français, les hôtels, les restaurants, les magasins, les établissements industriels se multiplient chaque jour.

⋙→ La *tour* (1070-1395) qui couronne le sommet du *Mont-Chevalier* est entourée de murailles ruinées occupant le même emplacement que le *castrum Marcellinum* des Romains. Du sommet, vue admirable. — L'*église Notre-Dame d'Espérance* (xviiᵉ s.), qui s'élève à côté du château, renferme un grand reliquaire (1491) contenant, dit-on, une partie des ossements de saint Honorat de Lérins. — L'*église Sainte-Anne*, qui ne sert plus au culte, date du xiiiᵉ s. — Cannes est alimentée par un *canal* qui va prendre les eaux de la Siagne, près de Saint-Césaire, au delà de Grasse. — Le nouveau *casino* est une vaste construction dans le style des châteaux gothiques d'Angleterre. — Pittoresque *pont du Riou* (3 arches pittoresques du xiiiᵉ s.).

De Cannes dépend l'*archipel de Lérins*, qui se compose de deux îles principales, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et de quelques îlots rocheux qui sont inhabités.

L'*île de Saint-Honorat* (3 kil. de circonf. env.) est la plus intéressante, à cause de ses anciens édifices, tous classés parmi les mon. hist. Elle appartient à l'évêque de Fréjus, qui y a installé une colonie de Cisterciens. Cette île est célèbre par un des plus anciens monastères des Gaules, fondé par saint Honorat, vers l'an 410. — L'*église Saint-Honorat*, précieux édifice du xᵉ s., a été rebâtie en 1877. A côté s'élève un cloître, auquel sont attenants le lavoir, l'ancien réfectoire de l'abbaye, etc. —Le *château fort*, commencé

vers 1073, partie sur d'anciennes constructions romaines, partie sur le roc vif, a été achevé en 1190 et en partie reconstruit au XIVe s. Il a la forme d'une énorme tour. Parmi les constructions adjacentes, nous signalerons les ruines de la *chapelle de Sainte-Croix*, surnommée la *Sainte des Saintes*, parce qu'elle renfermait les reliques les plus précieuses de l'abbaye, et quelques salles lambrisées et décorées dans le goût du XVIIIe s. — On voyait autrefois dans l'île sept chapelles. Les seules qui soient restées debout sont : la *chapelle de la Trinité* (à l'extrémité E. de l'île), construction singulière, qui paraît antérieure à l'époque romane ; la *chapelle de Saint-Sauveur* (au N.-O.), édifice octogonal très-ancien ; et la *chapelle Saint-Porchaire*.

L'*île Sainte-Marguerite*, la plus grande et la plus voisine de la côte, est couverte, à l'E., d'une belle forêt de pins maritimes. — Le *fort*, dont les remparts couronnent une falaise sur la côte N. de l'île, à la pointe de la Croisette, a été bâti sous l'administration de Richelieu, agrandi par les Espagnols en 1656, et réparé d'après les plans de Vauban. On y voit la chambre où fut enfermé le célèbre Masque de fer, qui n'est autre, dit-on, que le comte Mattioli, ministre du duc de Mantoue.

**Cannet (Le)**, 1,738 h., c. de Cannes, dans un riche vallon boisé, admirablement cultivé. ⋙→ Maison du Brigand, tour carrée à deux étages (XVIe s.). — Belle villa Sardou, où mourut Rachel en 1858. — Points de vue splendides du haut des collines que recouvrent des oliviers séculaires, grands çà et là comme des ormeaux.

**Carros**, 534 h., c. de Vence, près du Var, sur une colline d'où l'on découvre une vue admirable. ⋙→ Inscriptions romaines. — Porte ogivale.— Anciennes murailles.

**Castagniers**, 461 h., c. de Levens.

**Castellar**, 718 h., c. de Menton, à 390 mèt., sur un plateau qui commande à la fois deux vallées. ⋙→ Ce village, à la physionomie féodale, formant une espèce de forteresse quadrangulaire, est formé de maisons dont les façades extérieures ne sont autre chose qu'une muraille de défense percée de meurtrières; des tourelles flanquent les angles. — Ancien palais seigneurial des Lascaris, dont l'intérieur renferme encore quelques fresques presque effacées. De la terrasse, située au sud du village et dominant la mer, vue splendide. — Chapelle romane de Saint-Sébastien.

**Castillon**, 505 h., c. de Sospel, sur un rocher, près du col de Guardia, entre le mont de l'Ours et le Rasel (1,260 mèt.). ⋙→ Enceinte de hautes murailles percées de fenêtres étroites comme des meurtrières et dominées par des tourelles.

**Caussols**, 112 h., c. du Bar. ⋙→ Ruines de l'ancien Caussols, de plusieurs châteaux forts et d'un village qu'on nomme la Valette.

**Césaire (Saint-)**, 1,319 h., c. de Saint-Vallier sur un plateau qui domine les gorges de la Siagne. ⋙→ Trois anciennes portes de l'enceinte. — Château fort en ruines. — Château moderne. — Église du XIIe ou du XIIIe s.

**Châteauneuf-d'Entraunes**, 253 h., c. de Guillaumes.

**Châteauneuf-d'Opio**, 594 h., c. de Bar. ⋙→ Chapelle de Notre-Dame-de-Bruse. — Ruines d'un ancien couvent.

**Châteauneuf-Villevieille**, 1,321 h., c. de Contes. ⋙→ Église Notre-Dame, bien conservée ; inscriptions romaines. — Ruines d'un temple de Junon.— Belles grottes. — Belles vues. — Beaux sites.

**Cipières**, 526 h., c. de Coursegoules, sur des collines dominant les gorges sauvages du Loup. ⋙→ Vaste château des anciens seigneurs de Villeneuve-Loubet.

**Clans**, 749 h., c. de Saint-Sauveur. ⋙→ Fontaine gothique.

**Coaraze**, 655 h., c. de Contes. ⋙→ Château ruiné. — Tour ancienne servant de clocher.

**Colle (La)**, 1,278 h., c. de Vence. ⋙→ Jolie église du XIIe s.

**Collongues**, 157 h., c. de Saint-Auban.

**Colomars**, 572 h., c. de Levens.

**Conségudes**, 217 h., c. de Coursegoules.

**Contes**, 1,588 h., ch.-l. de c. de

l'arrond. de Nice, sur un promontoire ombragé de châtaigniers magnifiques, dominant le Paillon.

**Courmes**, 144 h., c. du Bar, sur le Loup. ⋙→ Église renfermant le tombeau de l'illustre famille de Courmes. — Au nord, ruines du village de la Madeleine. — La gorge du Loup, appelée aussi gorge de Courmes ou de Saint-Arnoux, lentement creusée par le torrent dans un plateau calcaire, est une des curiosités naturelles les plus remarquables des Alpes-Maritimes. Les rochers à pic s'élèvent à plus de 400 mèt. au-dessus du torrent, et les grottes et les *foux*, ou sources abondantes, y sont très-nombreuses.

**Coursegoules**, 474 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse, près de la Cagne, qui roule avec fracas dans l'intérieur de la montagne longtemps avant qu'elle n'arrive au jour. ⋙→ Jolie place. — Montagne du Cheiron (1,778 mèt.).

**Croix (La)**, 518 h., c. de Puget-Théniers.

**Cuébris**, 261 h., c. de Roquestéron.

**Dalmas-de-Selvage (Saint-)**, 598 h., c. de Saint-Étienne.

**Daluis**, 401 h., c. de Guillaumes. ⋙→ Vieux château.

**Drap**, 780 h., c. de Contes. ⋙→ Sur une cime escarpée dominant à la fois es vallées du Paillon et du Laguet, ancien château seigneurial encore flanqué de tours et transformé en ferme.

**Duranus**, 201 h., c. de Levens.

**Entraunes**, 412 h., c. de Guillaumes, à 1,280 mèt. d'alt., sur un promontoire à la pointe duquel le torrent de Bourdous se réunit au Var. ⋙→ Montagne de la Roche-Grande (1,251 mèt.). — Sur le Var, vieux pont en dos d'âne.

**Escarène (L')**, 1,585 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice.

**Escragnolles**, 355 h., c. de Saint-allier, au pied du mont de l'Audibergue (1,642 mèt.), sur des plateaux dominant la source de la Siagne. ⋙→ Nombreux fossiles.

**Étienne (Saint-)**, 2,147 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Puget-Théniers, sur la Tinée. ⋙→ Église surmontée d'un clocher gothique fort élevé. — Belles fresques dans la chapelle de Madone-la-Garde.

**Éza**, 680 h., c. de Villefranche, au sommet d'un rocher pyramidal, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le littoral. ⋙→ Château ruiné.

**Falicon**, 515 h., c. de Nice (Ouest). ⋙→ Au pied du Mont-Cau, grotte des Chauves-Souris (22 mèt. de long. sur 75 mèt. de larg.; 3 étages; colonnes de stalactites).

**Ferres (Les)**, 215 h., c. de Coursegoules.

**Fontan**, 1,074 h., c. de Breil. ⋙→ Gorge de Berghes, l'un des plus formidables défilés des Alpes.

**Gars**, 230 h., c. de Saint-Auban.

**Gattières**, 549 h., c. de Vence. ⋙→ Inscriptions romaines. — Clocher élevé.

**Gaude (La)**, 546 h., c. de Vence. ⋙→ Ruines d'un vieux château de Templiers.

**Gilette**, 679 h., c. de Roquestéron.

**Gorbio**, 484 h., c. de Menton, à 455 mèt. d'alt., sur une terrasse verdoyante entourée de ravins et d'où l'on jouit d'une vue admirable. ⋙→ Château ruiné des Lascaris.

**Gourdon**, 200 h., c. du Bar, sur une montagne taillée à pic du côté de l'E., près du Loup. ⋙→ Grotte spacieuse de la gorge de Saint-Arnoux, où coule une belle fontaine. — Fontaine-Sainte, but de pèlerinage, près du rocher que couronne l'ermitage de Saint-Arnoux.

**Grasse**, 13,087 h., ch.-l. d'arrond., en amphithéâtre sur le versant S. du Rocavignon, à 325 mèt. d'alt. (l'église). ⋙→ Belle vue de la promenade du *Cours*, terrasse plantée d'arbres appuyée sur un mur de soutènement qui s'étend à l'O. de la ville. Au-dessous du Cours, s'étend un *jardin public* bien entretenu, orné de deux bassins. Vu du Cours et surtout de l'esplanade du Palais de Justice, dont les allées obliques s'élèvent à g. sur le flanc de la montagne, le panorama qui se déroule au S., du golfe Jouan à l'Estérel, est d'une rare magnificence. — Dans la partie la plus élevée de la ville jaillit une source abondante (*la Foux*), qui alimente plusieurs jolies *fontaines*, des lavoirs publics, et irrigue ensuite des prairies et des jardins.

ROLAND

Éza.

— *Tour* romaine ou du moyen âge, attenante à l'*hôtel de ville* (ancien palais des évêques). — Fondements du *palais* de la reine Jeanne. — Ancienne *chapelle du Saint-Sauveur* (XIe s.) ou de *Saint-Hilaire*, convertie en dépôt de poudre; sa forme est celle d'un polygone de seize côtés. — *Église* paroissiale, ancienne cathédrale, lourd édifice des XIIe et XVe s., précédé d'un perron construit par Vauban. Sous la nef s'étendent deux cryptes creusées dans le roc au XVIIe s. — Chapelle de l'*hôpital* (XVIIe s.), renfermant un *Jugement dernier* de Gué et trois tableaux de Rubens (*sainte Hélène à l'exaltation de la sainte Croix*, le *Couronnement d'épines* et le *Crucifiement*). — Nous signalerons encore : le *théâtre; l'hospice;* la *bibliothèque*, qui possède de précieux manuscrits (archives de l'abbaye de Lérins, documents historiques et archéologiques), et de belles *collections particulières*. — Au quartier des Ribbes, belle *cascade*.

**Gréolières**, 550 h., c. de Coursegoules. ⋙→ Château fort.

**Guillaumes**, 1,154 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Puget-Théniers. ⋙→ Restes imposants des anciennes fortifications. — Ancien château fort flanqué de tours, très-considérable, entouré de terrasses et de rochers escarpés. — Belle place ombragée d'arbres le long du Var.

**Ilonse**, 434 h., c. de Saint-Sauveur.

**Isola**, 1,123 h., c. de Saint-Étienne, dans une charmante position, à l'embouchure du Castillon dans la Tinée. ⋙→ Belle cascade. — Vieille tour, bâtie sur un bloc erratique.

**Jeannet (Saint-)**, 1,027 h., c. de Vence.

**Lantosque**, 2,145 h., c. d'Utelle, sur un promontoire de rochers qui semble fermer complétement la vallée de la Vésubie.

**Laurent (Saint-)**, 752 hab., c. de Vence, sur le Var. ⋙→ Magnifique pont-viaduc de six arches, pour le passage du chemin de fer de Cannes à Nice.

**Léger (Saint)**, 130 h., c. de Puget-Théniers.

**Levens**, 1,681 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, sur une montagne complétement nue, dominant le confluent du Var et de la Vésubie. ⋙→ Ruines d'un château. — Ancien aqueduc. — Belle vue sur la vallée et sur le Mont-Férion (1,412 mèt.).

**Lieuche**, 114 h., c. de Villars.

**Lucéram**, 1,038 h., c. de l'Escarène, sur le Paillon, naissant au pied de la cime du Gros-Braus (1,332 mèt.). ⋙→ Restes d'un château flanqué de tours. — Nombreuses maisons gothiques. — Murs d'enceinte.

**Malausène**, 342 h., c. de Villars. ⋙→ Restes d'un château.

**Mandelieu**, 433 h., c. de Cannes, sur l'un des deux bras de la Siagne, qui se jette, près de là, dans le golfe de la Napoule. ⋙→ La Napoule occupe l'emplacement de l'antique *Epulia :* voie romaine; magasins souterrains voûtés, divisés en compartiments par des piliers massifs (on croit que ces magasins sont d'anciens greniers d'approvisionnement; débris des murs d'enceinte, et ruines d'un grand château (XIVe s.), flanqué de deux tours carrées. — Puits regardé comme une citerne romaine. — Baie de Théoule. — Défilé des Pendus, énorme entaille entre deux rochers à pic.

**Marie**, 230 h., c. de Saint-Sauveur. ⋙→ Ruines d'un château.

**Martin-d'Entraunes (Saint-)**, 559 h., c. de Guillaumes. ⋙→ Église; porche latéral de style gothique; cadran solaire portant une inscription ancienne.

**Martin-du-Var (Saint-)**, 507 h., c. de Levens.

**Martin-Lantosque (Saint-)**, 2,004 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, sur un promontoire entouré par le Borréon et par le ruisseau de Fenêtre, dont les eaux réunies forment la Vésubie, près du col de Fenêtre, que couronnent une chapelle (but de pèlerinage) et une auberge, ancien hospice fondé par les Templiers. ⋙→ Bel hôtel de ville moderne. — Vallons pittoresques du Borréon et de la Fenêtre; cascades; rochers abrupts; prairies; forêts; sites charmants et grandioses. — Vue superbe de la cime du Sirol (2,015 mèt.) et des deux autres montagnes qui entourent Saint-Martin.



Menton : vue prise de la route de Gênes.

**Mas (Le)**, 362 h., c. de Saint-Auban.

**Massoins**, 202 h., c. de Saint-Sauveur. ⋙→ Église avec façade ornée de sculptures gothiques. — Maisons anciennes.

**Menton**, 7,819 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, ville bâtie en amphithéâtre près de la mer, sur un promontoire qui coupe en deux segments égaux une baie semi-circulaire de 8 kil. de développement, limitée à l'E. par les falaises du cap de la Murtola, à l'O. par la colline allongée du cap Martin. L'ancienne ville, formée de hautes maisons serrées les unes contre les autres, est bâtie sur les flancs de la colline escarpée que couronnait autrefois le château fort. Elle a conservée son aspect féodal, ses murailles de défense, ses arcades sombres, ses rues étroites et tortueuses. La nouvelle ville consiste en une belle rue longue d'un kil., qui se développe parallèlement à la base de la colline. A l'O. de cette grande rue, dans la vallée du Careï, et à l'E., sur la route de Gênes, s'élèvent des hôtels, des villas à louer et des maisons particulières. Ce dernier quartier, dit le *Garavan*, se trouve sur le bord de la mer, que longe un quai de 2 kil. Le quartier du Cap est situé entre la rue Saint-Michel et la mer.

⋙→ L'*église Saint-Michel* (XVI[e] s.; campanile à 3 étages), bâtie sur une terrasse d'où l'on jouit d'une belle vue, a été agrandie en 1619 et en 1675. A 'intérieur, d'une décoration riche mais de mauvais goût, se conserve une croix dont la hampe est une lance turque conquise à Lépante par le prince de Monaco, Honoré I[er]. — L'*église de la Conception* a été bâtie à peu près sur le même plan que Saint-Michel.—L'*hôpital* fait partie du groupe de constructions que dominent ces deux églises. — L'*église de la Miséricorde* s'élève en face de l'*hôtel de ville* (sans intérêt), qui renferme une *bibliothèque publique* où l'on conserve une pierre de la Bastille. — Du *château fort* (1502), il ne reste que des débris : une tour, des arcades cintrées et des terrasses, le tout enclavé dans le cimetière (très-belle vue). — La *porte de Saint-Julien* (rue Longue) est la seule qui subsiste des fortifications féodales. — Un *palazzo*, construit par Honoré II, prince de Monaco, avec les débris du château, sert de maison d'école. — Intéressant *cabinet d'histoire naturelle*. — A l'entrée de la rue de Bréa, on lit une inscription sur la porte de la maison où naquit le général de ce nom. Nous mentionnerons encore : la grosse *tour* ou *bastion* qui se dresse sur une base d'écueils, à la pointe du promontoire, sur une jetée en construction; — les trois *temples protestants;* — le *Casino* ou cercle philharmonique, situé au centre de la ville moderne, sur une place ornée de parterres et plantée d'arbres.— Belles *promenades*, notamment *jardin public*.

**Mouans-Sartoux**, 894 h., c. de Cannes. ⋙→ Sur une terrasse ombragée de magnifiques pins parasols, ancien château, reconstruit en grande partie. — Dans l'église, deux bons tableaux. — Villa de Castellaras, bâtie sur les ruines d'une construction romaine; de la tour, panorama splendide.

**Mougins**, 1,(94 h., c. de Cannes. ⋙→ Remparts en ruine, du XV[e] s.

**Moulinet**, 865 h., c. de Sospel.

**Mujouls (Les)**, 152 h., c. de Saint-Auban.

**Nice**, 53,397 h., ch.-l. du départ. et de deux cant., siége d'un évêché, station d'hiver très-célèbre, port sur la Méditerranée et à l'embouchure du Paillon, au pied d'un monticule. ⋙→ Les principales curiosités de Nice sont l· chemin pittoresque *des Ponchettes*, taillé sur le bord de la mer dans la roche vive (*statue* du roi de Sardaigne Charles-Félix), et le monticule qui porte encore quelques restes d'une formidable *citadelle* et d'où l'on jouit d'une vue splendide sur Nice, la vallée du Paillon et la mer.

La plupart des édifices publics de Nice n'offrent rien de remarquable comme architecture. Ce sont : l'*église Notre-Dame-de-Nice*, construction néo-gothique, avec deux tours hautes de 65 mèt.; — l'*église cathédrale Sainte-Réparate* (1650), vaste édifice décoré à l'intérieur avec une profusion de mauvais goût; — *Saint-Martin* (1650); — *Saint-Jacques-*

*le-Majeur*, du XVI^e s. (façade moderne d'ordre composite); — *St-Dominique* (tableau de la Communion de saint Benoît, attribué à Carle Vanloo), bâtie en 1736; — *Notre-Dame du Vœu*, élevée en 1835 par la ville, reconnaissante d'avoir été préservée du choléra (belle toile allégorique de M. Hauser); — la *chapelle du Saint-Sépulcre* (tableau de C. Vanloo); — la *chapelle de la Miséricorde* (beau diptyque du XIV^e s., peint par Johannes Miratheti); — l'*église de la Croix* (tête du Père Éternel, par Vanloo); — les *temples* anglican, écossais, vaudois, presbytérien, russe, allemand, et la *synagogue*; — la *chapelle funéraire* érigée à la mémoire du grand duc héritier de Russie, mort à Nice en 1865; — le *tribunal de paix*, ancien *hôtel de ville*, édifice de style bizarre; — la *tour de l'Horloge*, clocher de l'ancienne église du couvent de Saint-François, dont la façade est assez bien conservée; — le *palais de la préfecture*, restauré (beau jardin).

Le *Casino*, élégant hôtel construit sur la promenade des Anglais, renferme une grande salle de bal et de concerts, des salles de conversation, de jeux, de lecture. Le plafond de la salle principale est décoré d'une belle fresque allégorique. — Citons aussi: l'*hospice de la Croix*, celui de *la Charité*, celui de *Saint-Roch* et de *la Providence*; — la *salle d'asile*, gracieux édifice moderne, situé au N. du château; — le *lycée*, fondé par les Jésuites au XVII^e s. et de nos jours agrandi; — le *théâtre Italien*; — le *théâtre Français*; — le *tribunal*; — l'ancien *palais des Lascaris* (beaux plafonds du XVII^e s., peints par Carlone; belles cariatides dans une alcôve); — quelques *maisons* particulières, entre autres celles où sont morts Paganini (rue de la Préfecture, 14) et Halévy (rue de France, 5).

Le *musée d'histoire naturelle*, formé en 1846 par un legs de M. Vérany, possède des collections d'ornithologie, de conchyliologie, de minéraux, des céphalopodes et des mollusques de la Méditerranée, une collection géologique (fossiles) et une collection de champignons réputée l'une des plus belles, sinon la plus belle de l'Europe. — *Bibliothèque publique*, riche de plus de 50,000 volumes. — Nice possède, en outre, une *pépinière* et un *jardin botanique*, situés près de l'hôpital civil. — *Jardin d'acclimatation* très-riche et parfaitement aménagé, à 6 kil. E. de Nice, près de l'embouchure du Var, de l'*hippodrome* et du *magnifique viaduc* jeté sur la rivière pour le chemin de fer de Marseille à Nice. — Très-belles promenades: le *Cours*, le *Jardin public* (palmier magnifique, planté en 1860), avenue dite *promenade des Anglais*, etc. — *Grottes* dans les falaises. — Somptueuses *villas*, dans les environs.

Ancienne abbaye de *Saint-Pons*, à 5 kil. au N. de Nice, édifice considérable, restauré en 1835, qui renferme des inscriptions antiques, et derrière lequel subsiste un pan de mur romain (du portique et des terrasses, vue admirable sur la vallée du Paillon).

*Cimiès*, aussi au N., présente: d'importantes *ruines romaines* (amphithéâtre long de 65 mèt. sur 54 mèt. 50 c. de largeur, appelé dans le pays la Cuve des Fées; édifice regardé à tort comme un temple d'Apollon; palais du préfet; établissement de bains; deux aqueducs, etc.); — une *terrasse* ombragée de chênes verts ayant chacun plus de 3 mèt. de circonférence; — une *église* et un *couvent* de Récollets, de 1533 (dans le cloître, collection curieuse de gravures sur bois; dans l'église, peinture de Francesco Bréa et fresques modernes de Giacomelli); — les belles *sources du Ray*; — la *fontaine de Mouraya* et un *aqueduc romain*; — la source de la *Fontaine Sainte*; — la *fontaine du Temple*.

**Opio**, 371 h., c. du Bar. ⋙→ Ancien castrum, où l'on remarque une vieille église.

**Paul (Saint-)**, 714 h., c. de Vence. ⋙→ Dans l'église, tableaux intéressants, statuettes et reliquaires en argent (XV^e, XVI^e et XVII^e s.).

**Pégomas**, 571 h., c. de Grasse. ⋙→ Beau château moderne, de style italien.

**Peille**, 1,580 h., c. de l'Escarène.

⋙→ Église très-ancienne, bâtie sur le roc; piliers formés de masses de pierre grossièrement taillée, cuve baptismale en porphyre et bénitier en granit d'un travail primitif. — Ancien palais des Lascaris, transformé en mairie et en maison d'école. — Maisons ogivales.

**Peillon**, 605 h., c. de l'Escarène. ⋙→ Ce village, qui couronne un promontoire presque inaccessible, est composé de maisons qui se pressent en désordre, en forme de bastions et de tours, percées d'étroites meurtrières servant de fenêtres.

**Penne (La)**, 333 h., c. de Puget-Théniers. ⋙→ Ruines d'un château fort. — Inscriptions romaines. — Pont suspendu sur le Var.

**Péone**, 660 h., c. de Guillaumes, sur la Tuébie, au pied du Monnier (2,518 m.). ⋙→ Château ruiné. — Ce village est abrité à l'O. par un monticule couronné de pointes rocheuses aux formes étranges; au-dessus des pentes, couvertes de buis et d'herbes aromatiques, surgissent des tours perpendiculaires et des obélisques pointus dont les bases sont percées de grottes. Sur la rive g. de la Tuébie, et plus loin, au-dessus de la vallée de Saint-Pierre, se dressent d'autres aiguilles singulières.

**Peymeinade**, 511 h., c. de Saint-Vallier.

**Pierlas**, 198 h., c. de Villars.

**Pierrefeu**, 251 h., c. de Roquestéron, sur une haute falaise de roches vives dominant un affluent de l'Estéron.

**Puget-Rostang**, 202 h., c. de Puget-Théniers.

**Puget-Théniers**, 1,403 h., ch.-l. d'arrond., au confluent du Var et de la Roudoule. ⋙→ Restes d'un château fort.

**Revest**, 149 h., c. de Roquestéron.

**Rigaud**, 517 h., c. de Puget-Théniers. ⋙→ Restes d'un château seigneurial. — Dans l'église, tableau de P. Reggerino (1544).

**Rimplas**, 167 h., c. de Saint-Sauveur. ⋙→ Ce village occupe une position des plus extraordinaires à l'angle extrême d'une arête, entre une masse énorme de montagnes et une pointe rocheuse (1,099 m.) portant une ancienne chapelle d'où l'on jouit d'une vue très-étendue sur l'âpre vallée pierreuse de la Tinée et les plateaux infertiles du val de Blorc. — Ruines d'un château du XIIe s.

**Roquebillière**, 1,744 h., c. de Saint-Martin-Lantosque. ⋙→ Sur la Vésubie, pont en pierre de 3 arches. — Beaux environs. — Belles cascades du Spaillard.

**Roquebrune**, 847 h., c. de Menton, près de la mer, sur le penchant d'une montagne et sur des blocs de conglomérats écroulés. ⋙→ Ruines pittoresques du château des Lascaris (vue magnifique). — Ancienne porte à mâchicoulis.

**Roquefort**, 655 h., c. du Bar. ⋙→ Ruines du Castellas, ancienne commanderie de Templiers. — Belles grottes.

**Roquestéron**, 507 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Puget-Théniers, sur les deux rives de l'Estéron, au débouché du pittoresque vallon de Cuébris et à la base méridionale du Mont-Long (1,063 m. d'alt.).

**Roquestéron**, 137 h., c. de Coursegoules.

**Roquette (La)**, 276 h., c. de Cannes.

**Roquette-Saint-Martin (La)**, 315 h., c. de Levens. ⋙→ Beau pont en fils de fer, sur le Var.

**Roubion**, 337 h., c. de Saint-Sauveur, sur une plate-forme entourée de trois côtés par des précipices ou des pentes escarpées, et dominée au Nord par une paroi perpendiculaire de rochers rougeâtres. ⋙→ Ruines des anciennes fortifications. — Église de 1130.

**Roure**, 478 h., c. de Saint-Sauveur, appuyé à un grand rocher. ⋙→ Chapelle du XIIIe s. — Restes d'un château.

**Rouret (Le)**, 736 h., c. du Bar.

**Sallagriffon**, 105 h., c. de Saint-Auban. ⋙→ Inscriptions romaines. — Nombreuses clus pittoresques.

**Saorge**, 1,514 h., c. de Breil, sur une colline, près de la Roya, qui coule




Puget-Théniers.

dans de profonds défilés, espèces de gouffres dominés par d'énormes rochers. ⋙→ Ruines d'un château gothique : *lou Castel del Sal.* — Ruines de l'ancien château de Malemort. — Église bâtie sur une arête rocheuse qui portait un temple de Mars et de Cybèle. — Chapelle de Notre-Dame-de-Morin (but de pèlerinage); statue miraculeuse ; haut clocher roman.

**Sauveur (Saint-)**, 714 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Puget-Théniers, sur la Tinée.

**Sauze**, 257 h., c. de Guillaumes, sur une montagne de 1,356 m. dominant le Var. ⋙→ Beaux sites.

**Séranon**, 357 h., c. de Saint-Auban. ⋙→ Château ruiné.

**Sigale**, 435 h., c. de Roquestéron. ⋙→ Portes ogivales. — Restes d'anciennes fortifications. — Fontaine érigée en 1583. — Maisons gothiques. — Chapelle d'Entrevignes. — A 2 kil., grotte et source de la Gravière.

**Sospel**, 3,465 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, à 349 m. d'alt., dans un joli bassin de forme triangulaire qu'arrose la Revera et dans lequel vient déboucher le vallon de Castillon. ⋙→ Sur la Revera, pont ancien et pittoresque dominé par une vieille tour. — Restes imposants des anciennes fortifications. — Maisons de la Renaissance. — Nef de l'église Saint-Michel, supportée par deux rangées de colonnes monolithes. — Clocher roman, au-dessus de l'hôtel de ville. — Ruines du Castel-d'Appi et d'un ancien couvent.

**Thiéry**, 226 h., c. de Villars. ⋙→ Château. — Beaux rochers. — Précipices pittoresques.

**Tignet (Le)**, 199 h., c. de Saint-Vallier. ⋙→ Ancien établissement des Templiers.

**Toudon**, 510 h., c. de Roquestéron.

**Touët-de-Beuil**, 429 h , c. de Villars, sur un escarpement de rochers. ⋙→ Maisons hautes, percées de longues fenêtres semblables à des meurtrières, et tellement agglomérées qu'elles semblent ne former qu'une seule construction. On dirait un château féodal. — Les environs offrent des sites admirables, parmi lesquels la clus du Champs (beau pont de pierre construit en 1861). Les parois de cette clus, s'élevant jusqu'à la hauteur de 200 m., se composent d'assises de diverses couleurs; des saillies arrondies et semblables à de gigantesques colonnes flanquent ces assises; les aiguilles et les dents, qui hérissent les arêtes des rochers, ont l'apparence d'anciennes forteresses. La clus du Champs est longue de 4 à 5 kil.

**Touët-de-l'Escarène**, 349 h., c. de l'Escarène.

**Tour (La)**, 831 h., c. de Villars. ⋙→ Église romane décorée de fresques. — Maisons anciennes.

**Tourette-du-Château**, 198 h., c. de Roquestéron.

**Tourette-lès-Nice**, 1,193 h., c. de Levens. ⋙→ Château ruiné du XIVe s. — Tour imposante, la seule qui subsiste de trois tours élevées par les Romains. — Église très-ancienne; table de marbre portant une inscription romaine.

**Tourette-lès-Vence**, 1,022 h., c. du Bar, sur des rochers calcaires entourés de précipices. ⋙→ Trois vieilles tours auxquelles le village doit son nom, et anciennes murailles. — Maisons du XVIe s. — Église du XIVe s. renfermant plusieurs tombes seigneuriales et deux tableaux assez curieux. — Château du Caire, ancienne propriété de Masséna et du maréchal Reille. — Dans une gorge sauvage, chemin des Chevilles, précipice bordé de rochers taillés à pic.

**Tournefort**, 195 h., c. de Villars.

**Trinité (La)**, 1,235 h., c. de Nice (Ouest).

**Turbie (La)**, 1,568 h., c. de Villefranche, à près de 500 m. d'alt., sur l'arête même qui réunit le Mont-Agel (1,149 m.) au promontoire de la Tête du Chien (542 m.). ⋙→ Tour en ruine (mon. hist.), reste d'un trophée célèbre élevé par Auguste, en l'an 14 av. J.-C., en mémoire de ses victoires sur les peuples celtes et ligures des Alpes. Ce trophée, presque entièrement détruit au XVe s., fut alors converti en donjon fortifié.

**Utelle**, 1,815 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, près de la Vésubie,

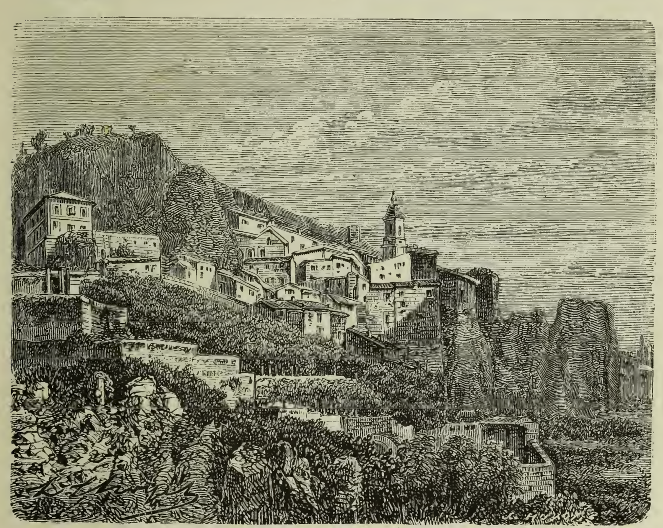
sur une montagne nue qui couronne la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles (1,274 m. d'alt.), but de pèlerinage. ⋙→ Église paroissiale; statue colossale de saint Véran; bas-reliefs délicalement sculptés; beau portail; vieux clocher élancé; chapelle ornée d'une copie de la Descente de Croix de Rubens. — Restes des fortifications de la ville primitive, bâtie à quelque distance de l'église actuelle.

**Valbonne**, 1,152 h., c. du Bar. ⋙→ Sur la place, jolies maisons à arcades. — Charmante chapelle de Saint-Roch. — Église en forme de croix latine; bel autel à la romaine.

**Valdeblore**, 913 h., c. de Saint-Sauveur. ⋙→ Dans l'église Saint-Jacques, belle Descente de Croix, de l'école des Carraches.

**Valderoure**, 353 h., c. de Saint-Auban. ⋙→ Entre Valderoure et Andon, ravissante vallée de Thorenc.

**Vallauris**, 3,666 h., c. d'Antibes



Roquebrune.

dans un vallon gracieux et fertile, au-dessus du golfe Jouan. ⋙→ Charmante chapelle du XIIIe s., attenante au château. — Nouvel hôtel de ville, admirablement disposé; il renferme une collection de terres cuites modernes et deux pierres romaines à inscriptions. — Sur le plateau des Incourdoures, nombreuses ruines antiques qui semblent indiquer l'existence d'une ancienne ville. — Vieil aqueduc romain.

**Vallier (Saint-)**, 533 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse, dans un large bassin dominé par des montagnes. ⋙→ Ce village est l'ancien *Castrum Valerii* des Romains. — A 1 h. 1/2, Pont-à-Dieu ou pont naturel de la Siagne, arcade calcaire d'environ 20 m. d'épaisseur et de 5 m. de portée. — 1 h. plus loin, dans un étroit bassin de prairies, jaillit la principale source de la Siagne, d'une extrême abondance. — Gorges superbes. — Sites étranges et pittoresques.

**Venanson**, 245 h., c. de Saint-Martin-Lantosque, sur un rocher pittoresque au-dessus de la Vésubie.

**Vence**, 2,770 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Grasse, sur un rocher qui domine la vallée de la Lubiane. ⋙→ Nombreuses inscriptions romaines; 2 colonnes de granit, considérées comme un présent de la ville de Marseille à celle de Vence. — Dans la vieille ville, enceinte avec portes crénelées.—Tour, dépendant de l'ancien château transformé en propriétés particulières. — Dans l'hôtel de ville, archives fort anciennes. — Palais épiscopal, qui a servi de petit séminaire et de collége. — Ancienne cathédrale romane, à 5 nefs, mais de dimensions modestes. Dans le sanctuaire, caveaux des anciens évêques, entre autres ceux de Du Vair, de l'académicien Godeau et de Surian, que d'Alembert appelait le second Massillon de la Provence; tombeaux des Villeneuve-Vence; dans plusieurs chapelles, magnifiques retables; sarcophage de saint Véran (v^e^ s.); baptistère de la plus haute antiquité; dans le chœur, 51 stalles, dont 30 stalles hautes; orgues de la fin du xv^e^ s. — A 1 kil. N., terrasse de Saint-Martin (vue admirable sur la plaine et sur la mer), qui porte les ruines d'une commanderie de Templiers. — Dans les environs, grottes, cavernes, rochers, clus ou défilés splendides.

**Villars**, 845 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Puget-Théniers, près du Var, sur des rochers escarpés. ⋙→ Ruines d'un château des Grimaldi de Beuil.

**Villefranche**, 3,002 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nice, au fond d'une anse du golfe de Nice, dans une admirable situation, sur une belle rade bien abritée. ⋙→ Villefranche, exposée au midi, n'a jamais à souffrir du mistral, et sa température hivernale est supérieure à celle de Nice. Mais cette ville, resserrée entre la mer et les montagnes, est sombre et triste, et ses rues ne sont, pour ainsi dire, que des escaliers. — Près de la mer, sur un écueil, tour pittoresque. — Ancien bagne. — Arsenal maritime. — Lazaret. — Du fort Saint-Alban, beau point de vue. — A Beaulieu, olivier énorme.

**Villeneuve-d'Entraunes**, 276 h., c. de Guillaumes. ⋙→ Dans l'église, ancien bénitier supporté par quatre têtes sculptées et décoré d'emblêmes de l'ordre des Templiers.

**Villeneuve-Loubet**, 734 h., c. de Vence. ⋙→ Restes d'un château flanqué d'une tour pentagonale, haute de 32 mè

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

France par ADOLPHE JOANNE

# ALPES MARITIMES

*Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au dessus du niveau de la mer.*




Gravé chez Erhard 12, r. Duguay Trouin.
Dessiné par Alp. Moreaux.

Hachette et Cie



LIBRAIRIE HACHETTE ET C

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



# NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉPA

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume. . . . . . . . . . . .

(*Août* 1879)

**53 départements sont en vente**

## *EN VENTE*

| | | |
|---|---|---|
| **Ain.** . . . . . . . | 11 gravures, | 1 carte |
| **Aisne.** . . . . . . | 19 — | 1 — |
| **Allier.** . . . . . . | 27 — | 1 — |
| **Alpes-Maritimes.** | 15 — | 1 — |
| **Ardèche** . . . . | 12 — | 1 — |
| **Aube.** . . . . . . | 14 — | 1 — |
| **Basses-Alpes.** . | 11 — | 1 — |
| **Bouch.-du-Rhône** | 24 — | 1 — |
| **Cantal.** . . . . . . | 14 — | 1 — |
| **Charente..** . . . | 28 — | 1 — |
| **Charente-Infér..** | 14 — | 1 — |
| **Corrèze.** . . . . | 11 — | 1 — |
| **Côte-d'Or.** . . . | 29 — | 1 — |
| **Côtes-du-Nord** . | 10 — | 1 — |
| **Deux-Sèvres..** . | 14 — | 1 — |
| **Dordogne.** . . . | 14 — | 1 — |
| **Doubs** . . . . . | 13 — | 1 — |
| **Drôme** . . . . . | 13 — | 1 — |
| **Finistère** . . . . | 16 — | 1 — |
| **Gironde.** . . . . | 15 — | 1 — |
| **Haute-Saône..** . | 12 — | 1 — |
| **Haute-Savoie.** . | 19 — | 1 — |
| **Haute-Vienne.** . | 10 — | 1 — |
| **Hautes-Alpes.** . | 18 — | 1 — |
| **Ille-et-Vilaine** . . | 14 — | 1 — |
| **Indre** . . . . . . . | 22 — | 1 — |
| **Indre-et-Loire..** | 10 — | 1 — |
| **Isère.** . . . . . . | 10 | |
| **Jura** . . . . . . . | 12 | |
| **Landes.** . . . . | 16 | |
| **Loir-et-Cher.** . . | 13 — | 1 — |
| **Loire.** . . . . . . | 14 — | 1 — |
| **Loire-Inférieure.** | 20 — | 1 — |
| **Loiret.** . . . . . . | 22 — | 1 — |
| **Maine-et-Loire..** | 24 — | 1 — |
| **Meurthe..** . . . . | 31 — | 1 — |
| **Morbihan** . . . . | 13 — | 1 — |
| **Nord..** . . . . . . | 20 — | 1 — |
| **Oise..** . . . . . . | 10 — | 1 — |
| **Pas-de-Calais.** . | 16 — | 1 — |
| **Puy-de-Dôme..** . | 16 — | 1 — |
| **Pyrén.-Orient.** . | 13 — | 1 — |
| **Rhône..** . . . . . | 19 — | 1 — |
| **Saône-et-Loire.** . | 23 — | 1 — |
| **Savoie** . . . . . | 14 — | 1 — |
| **Seine-et-Marne** . | 13 — | 1 — |
| **Seine-et-Oise..** . | 17 — | 1 — |
| **Seine-Inférieure.** | 20 — | 1 — |
| **Somme..** . . . . . | 12 — | 1 — |
| **Tarn** . . . . . . . | 10 — | 1 — |
| **Vendée.** . . . . | 14 — | 1 — |
| **Vienne.** . . . . . | 15 — | 1 — |
| **Vosges.** . . . . . | 17 — | 1 — |

## *EN PRÉPARATION*

**(Ariége — Aude — Basses-Pyrénées — Calvados — Gard — Haute-Garonne
Haute-Marne — Hautes-Pyrénées
Hérault — Lot — Marne — Nièvre — Var — Vaucluse**

# ATLAS DE LA FRANCE

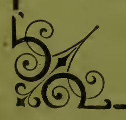
**CONTENANT 95 CARTES**

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

TIRÉES EN 4 COULEURS ET 94 NOTICES GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

**1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.**

Chaque carte se vend séparément. . . . . . . . . . . 50 c.



TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.